



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

MASTER RECHERCHE

DIPLÔMÉS 2008

*Que sont-ils
devenus ?*

O R E S B

Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne

REMERCIEMENTS

Nous remercions les correspondants des quatre universités de la région Bretagne (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1, Université Rennes 2) qui ont réalisé l'envoi des questionnaires et la saisie informatique des données.

Nous remercions également les diplômés qui ont répondu à l'enquête.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	5
CHAPITRE I : PRÉSENTATION DES RÉPONDANTS	7
I. Profil des répondants.....	8
A. Variable « sexe »	8
B. Nationalité	8
II. Parcours d'études jusqu'à l'obtention du Master 2	9
A. Diplôme d'accès à l'enseignement supérieur : Baccalauréat ou équivalence.....	9
B. Situation des diplômés avant l'entrée en Master 2	10
C. La formation de Master 2 recherche	11
D. Durée des études universitaires, Master 2 inclus	12
E. Âge à l'obtention du Master 2	12
CHAPITRE 2 : DEVENIR DES DIPLÔMÉS	13
I. Évolution de la situation après l'obtention du Master	14
II. Disparités dans l'évolution des situations après le Master	15
CHAPITRE 3 : POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER	19
I. Caractéristiques des parcours d'études	20
II. Focus sur la poursuite d'études en Doctorat	21
III. Zoom sur les concours et autres poursuites d'études (Hors Doctorat)	24
IV. Détail des formations suivies entre 2008 et 2011	26

CHAPITRE 4 : SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI	27
I. Accès à l'emploi	28
II. Modalités d'insertion professionnelle	29
A. Temps de latence du premier emploi	29
B. Modalités d'accès à l'emploi exercé en décembre 2010	30
III. Caractéristiques de l'emploi exercé en décembre 2010	31
A. Nature du contrat de travail « stable » ou « temporaire »	31
B. Durée du temps de travail	33
C. Catégories socioprofessionnelles (CSP)	33
D. Salaire net mensuel	34
IV. Lieu d'exercice de l'emploi	37
A. Localisation de l'emploi	37
B. Principales caractéristiques de l'emploi en fonction de sa localisation	39
C. Principales caractéristiques de l'emploi selon le sexe	40
D. Principales caractéristiques de l'emploi selon le domaine de formation	41
V. Caractéristiques de l'employeur	42
A. Structure de l'employeur	42
B. Taille de l'entreprise	44
C. Domaine d'activité de l'employeur	45
VI. Conditions d'insertion selon la poursuite d'études ou non	46
VII. Adéquation entre l'emploi exercé et la spécialité du Master	47
VIII. Adéquation entre l'emploi exercé et le niveau de formation	48
IX. Projection à 6 mois concernant l'activité professionnelle	49
CONCLUSION	51
ANNEXE : Schéma relatif aux poursuites d'études	53
GLOSSAIRE	55

INTRODUCTION

Créé en avril 2002 pour répondre à l'harmonisation des formations dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, le Master 2 recherche remplace le Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA), diplôme national à finalité recherche. Son objectif est essentiellement de proposer une formation tournée vers la recherche. Il ouvre en effet la voie à la préparation d'une thèse.

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'enquête nationale proposée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'analyse porte sur la promotion 2007/2008 de Master 2 recherche. Les diplômés ont été interrogés en décembre 2010 sur leur devenir après l'obtention de leur diplôme en 2008, soit un recul de 30 mois.

Le questionnaire proposé aux diplômés de Bretagne se compose du tronc commun imposé par le ministère, enrichi d'un certain nombre de questions complémentaires. Ce travail réalisé par l'Observatoire Régional des Enseignements Supérieurs en Bretagne (ORESBS) est le fruit d'une collaboration des observatoires des 4 universités de Bretagne.

Chacune d'entre elles (Université de Bretagne Occidentale, Université de Bretagne Sud, Université de Rennes 1 et Université Rennes 2) a réalisé l'envoi des questionnaires, le recueil des données et les relances (mails, postales et/ou téléphoniques), ainsi que la saisie informatique des réponses.

L'ORESBS a réalisé l'analyse de cette étude régionale.

Cette enquête porte sur les **93 spécialités** de Master 2 recherche ouvertes à la rentrée 2007-2008 dans les quatre universités. **999** diplômés ont été interrogés. 702 d'entre eux ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponse de **70%**.

Quatre diplômés ont été retirés de l'analyse car ils ont effectué le Master uniquement dans un cadre de culture générale (personnes âgées de plus de 60 ans au moment de l'obtention du Master recherche). L'analyse porte donc sur **698** individus.

Nous avons regroupé les spécialités de Master recherche en 10 domaines de formation :

- Arts - Communication
- Biologie - Santé
- Droit - Sciences politiques
- Économie - Gestion
- Lettres - Langues
- Mathématiques - Informatique
- Physique - Chimie
- Sciences et technologies
- Sciences humaines et sociales
- Urbanisme - Aménagement - Environnement.

Afin d'affiner la représentativité de notre échantillon de répondants, nous avons procédé à un redressement sur les variables « établissement de formation » et « nationalité » dans le rapport global et la synthèse.

Ce rapport comprend une étude globale et des fiches techniques par secteur de formation.

L'analyse proposée porte sur 4 grands thèmes :

- Présentation des répondants
- Devenir des diplômés
- Poursuites d'études après le Master
- Situation professionnelle des diplômés en emploi.

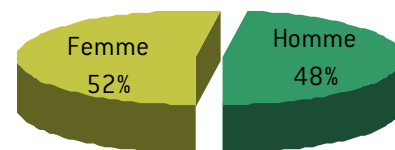
Chapitre I

PRÉSENTATION
DES RÉPONDANTS

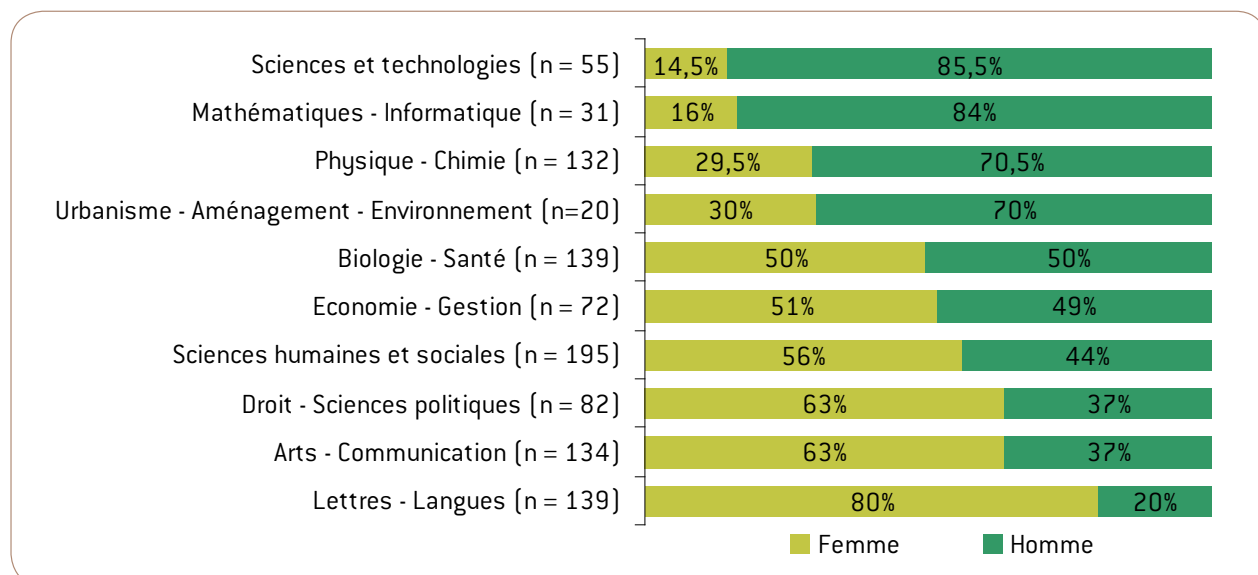
I // PROFIL DES RÉPONDANTS

A. VARIABLE SEXE⁽¹⁾

999 personnes ont été diplômées d'un Master 2 Recherche en 2008 : **478** hommes (**48%**) et **521** femmes (**52%**). Les femmes sont donc légèrement plus présentes que les hommes pour ce type de diplôme. Cette proportion se retrouve dans la population répondante : 51% de femmes (n = 358) et 49% d'hommes (n = 340).



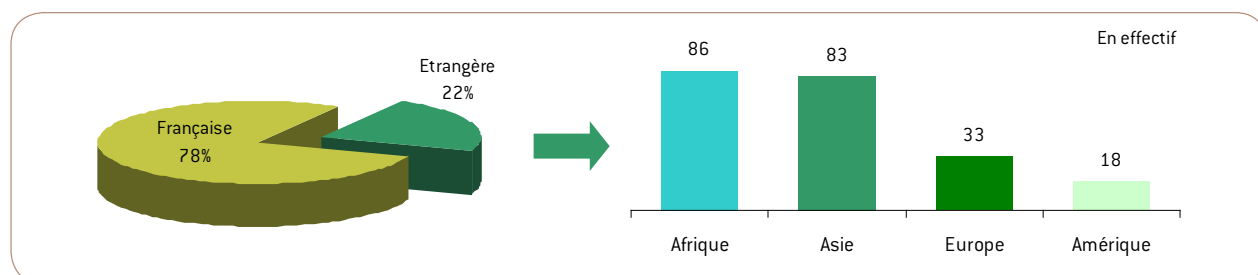
→ 4 domaines de formation comptent plus d'hommes que de femmes, mais 2 se démarquent largement : « Mathématiques - Informatique » (84% VS 16% de femmes) et « Sciences et technologies » (85,5% VS 14,5% de femmes). À l'inverse, les femmes sont surreprésentées dans les domaines « Lettres - Langues » (80% VS 20% d'hommes), « Arts - Communication » (63% VS 37% d'hommes) et « Droit - Sciences politiques » (63% VS 37% d'hommes).



B. NATIONALITÉ⁽¹⁾

94 répondants sont de nationalité étrangère soit **13,5%**. Cette répartition n'est pas représentative de la population mère. Elle a donc fait l'objet d'un redressement. On compte, en effet, 220 individus de nationalité étrangère parmi les 993 diplômés d'un Master recherche en 2008 (6 non réponses), soit **22%**. La proportion de diplômés de nationalité étrangère augmente nettement par rapport aux 2 promotions précédentes (9%).

En 2008, les diplômés de nationalité étrangère arrivent de 35 pays différents dont la plupart du continent Africain. Viennent ensuite les Asiatiques puis les Européens (hors France) et enfin les Américains.



(1) Les graphiques proposés renvoient à la répartition de l'ensemble des diplômés et pas seulement aux répondants.

→ On observe d'importantes disparités selon les domaines de formation.

D'un côté, on observe une part très significative des diplômés de nationalité française en « Arts - Communication » [92,5%] et en « Sciences humaines et sociales » [92%]. De l'autre, on observe que la part des individus de nationalité étrangère représente 46% des diplômés en « Economie - Gestion » et 51% des diplômés de « Sciences et technologies ».

II // PARCOURS D'ÉTUDES JUSQU'À L'OBTENTION DU MASTER 2

Cette partie concerne uniquement les répondants inscrits en Master 2 au titre de la formation initiale (87%, n = 610).

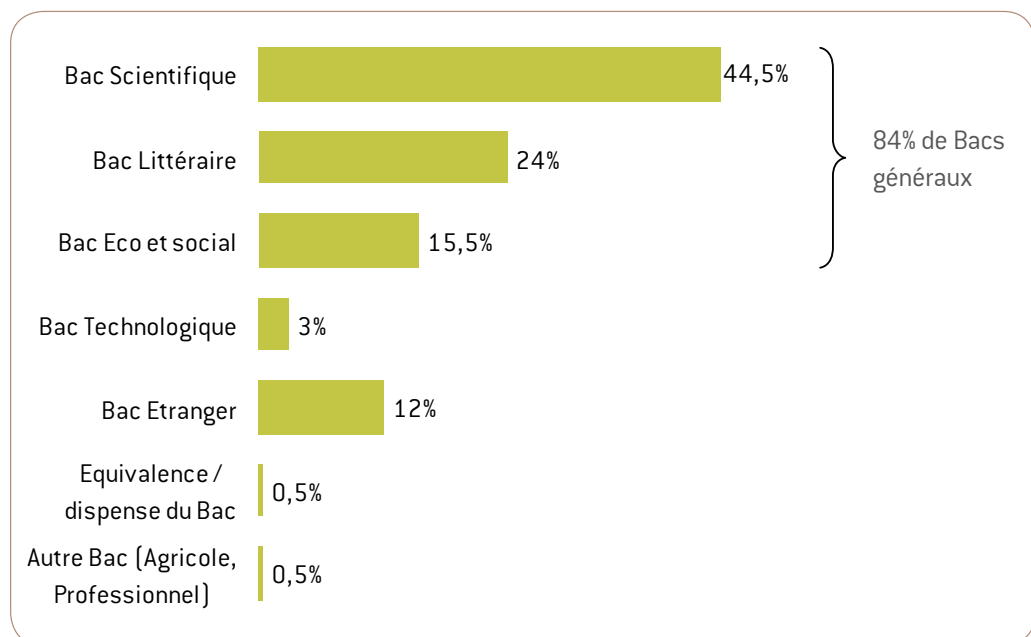
A. DIPLÔME D'ACCÈS À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : BACCALAURÉAT OU ÉQUIVALENCE

1. Série du Baccalauréat

→ **84%** des diplômés sont titulaires d'un **Baccalauréat général** dont 44,5% un Baccalauréat Scientifique.

3% sont titulaires d'un Baccalauréat Technologique (1,5% de Bac STG ou STT, 1% de Bac STI, 0,5% de Bac STL).

12% ont obtenu un Bac étranger.



→ **54%** des répondants ont obtenu leur Bac **avec mention**. 31% possèdent la mention « Assez bien », 16% la mention « Bien » et 7% la mention « Très bien ».

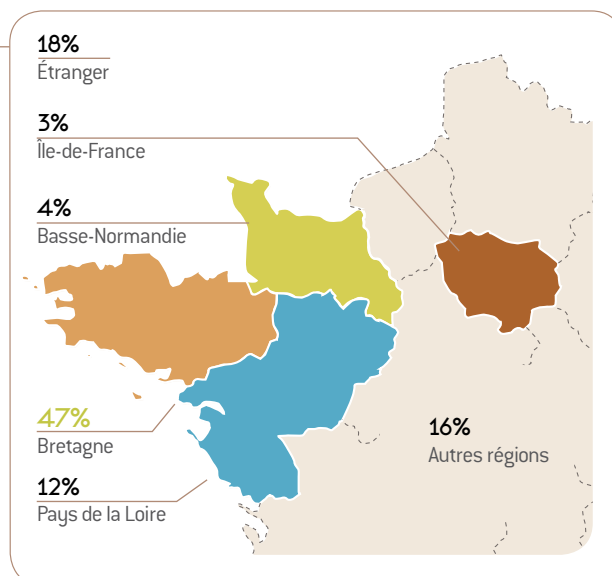
→ **74,5%** des diplômés ont obtenu leur Baccalauréat sans **aucun retard** (18 ans ou moins).

17,5% ont eu besoin d'une année supplémentaire pour obtenir leur Baccalauréat. 8% ont obtenu leur Bac à 20 ans ou plus.

2. Région d'obtention du Baccalauréat

→ **47%** des diplômés ont obtenu leur **Baccalauréat en Bretagne**⁽²⁾ (soit 287 personnes).

On notera que 18% des diplômés ont obtenu leur Baccalauréat à l'étranger.



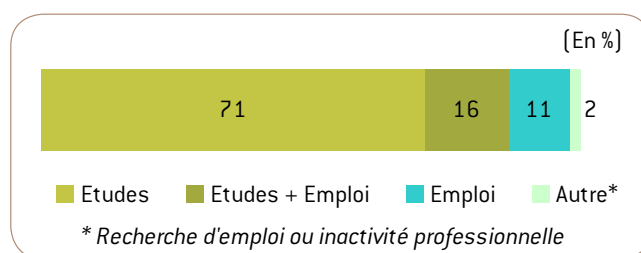
B. SITUATION DES DIPLÔMÉS AVANT L'ENTRÉE EN MASTER 2

Cette partie porte sur l'ensemble des diplômés, soit 698 individus.

→ **87%** des diplômés étaient **en études** avant le Master dont 16% cumulaient études et emploi.

11% occupaient exclusivement un emploi (soit 74 personnes).

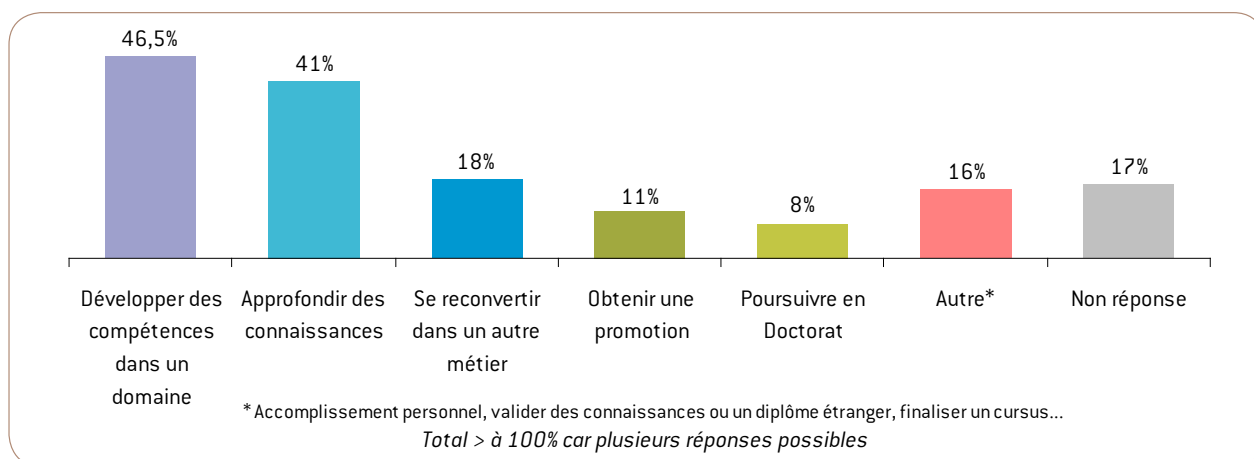
→ On notera que 7,5% des répondants avaient réussi un concours de la fonction publique avant de reprendre leurs études.



22% des diplômés ont interrompu leurs études au moins une année entre le Baccalauréat et le Master 2 recherche (soit 152 personnes sur 698). Parmi eux, 13% (88 personnes) ont interrompu leurs études 2 ans ou plus.

Cette interruption était due en très grande majorité à une activité professionnelle : 88% des personnes ont évoqué cette raison. Quelques uns ont évoqué un séjour à l'étranger (10%). D'autres ont suspendu leurs études pour des raisons personnelles (maladie, maternité, manque de moyens financiers...).

À titre d'information (en raison du nombre important de non-réponses), on note que l'objectif premier de la reprise d'études⁽³⁾ est de « développer des compétences dans un domaine ». Les diplômés cherchent également à « approfondir leurs connaissances » ou souhaitent pouvoir « se reconvertir dans un autre métier ».



(2) Dont 18% en Ile-et-Vilaine, 13% dans le Finistère, 8% dans le Morbihan et 8% dans les Côtes d'Armor.

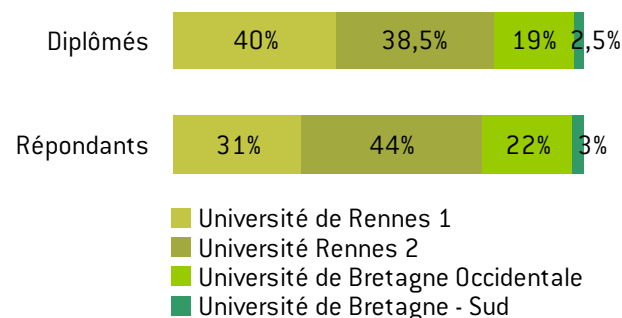
(3) Calculé uniquement sur les personnes qui ont interrompu leurs études au moins 2 années consécutives entre le Bac et le Master 2.

C. LA FORMATION DE MASTER 2 RECHERCHE

Cette partie porte sur l'ensemble des diplômés, soit 698 individus.

1. Établissement de formation de la 2^{ème} année de Master

Les diplômés de l'Université Rennes 2 sont surreprésentés de manière significative tout comme les diplômés de l'Université de Rennes 1 sont sous-représentés. Aussi, nous avons procédé à un redressement sur cette variable « établissement de formation ».



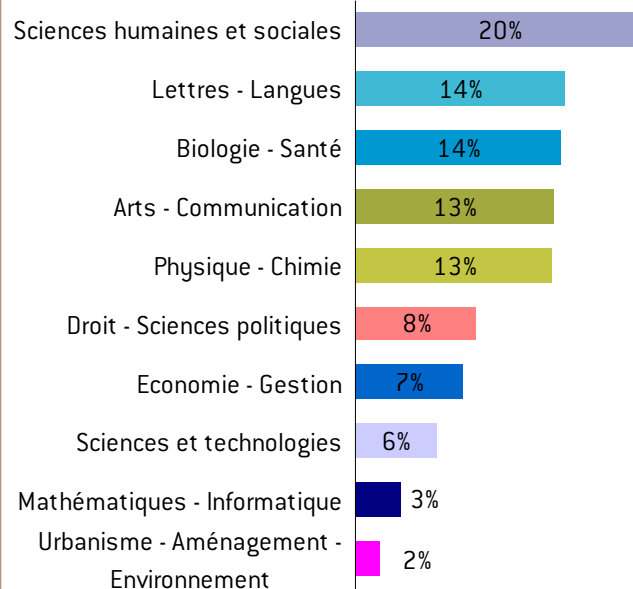
2. Classement des spécialités de 2^{ème} année de Master en domaine de formation

→ Pour l'analyse, nous avons regroupé les 93 spécialités de Master recherche en 10 domaines de formation.

Ce graphique présente la répartition de l'ensemble des diplômés [la population répondante est représentative].

Les secteurs les plus importants en terme d'effectifs sont les « **Sciences humaines et sociales** » (20%), les « **Lettres - Langues** » (14%), la « **Biologie - santé** » (14%).

Les domaines « Arts - Communication » et « Physique - Chimie » compte chacun 13% des effectifs.



3. Situation des étudiants pendant le Master recherche

→ 87% des répondants (n = 610), étaient inscrits en Master recherche au titre de la formation initiale et 13% étaient en reprises d'études (inscrits au titre de la formation continue ou en Validation des Acquis de l'Expérience), soit 88 individus.

Une part significative de diplômés inscrits en formation initiale a obtenu leur Baccalauréat en Bretagne.

On observe une surreprésentation des diplômés de **nationalité étrangère** inscrits en Master 2 Recherche au titre de la reprise d'études (46 individus de nationalité étrangère sur 155 sont en reprise d'études, soit 29,5% pour 8% des diplômés de nationalité française).

On remarque également que le domaine « **Sciences humaines et sociales** » compte une part significative de diplômés en reprise d'études (27 personnes sur 136, soit 20%).

→ 39% des répondants (n = 272) ont bénéficié d'une bourse au cours de leur 2^{ème} année de Master. Parmi eux, 20,5% ont perçu une bourse sur critères sociaux et 18,5% ont bénéficié d'une bourse sur d'autres critères.

→ 33% des diplômés, soit 200 individus, ont occupé un emploi pendant le Master.

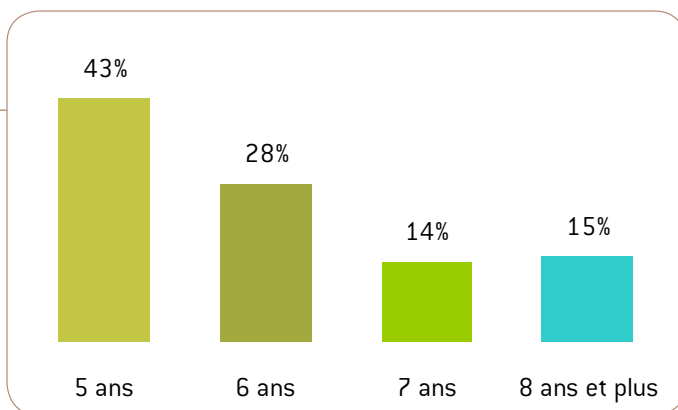
D. DURÉE DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES, MASTER 2 INCLUS

Cette partie porte uniquement sur les répondants inscrits au titre de la formation initiale ($n = 610$).

→ 43% des diplômés ont réalisé leurs études supérieures sans retard jusqu'au Master. C'est moins que pour la promotion 2007 où on en comptait 47,5%.

28% ont mis 6 ans et 14% ont mis 7 ans.

15% ont eu besoin de plus de 8 ans pour réaliser leur parcours jusqu'au Bac +5 (C'est nettement plus élevé que dans la promotion 2007 : 9,5%). Cette différence est en partie due à la proportion d'étrangers largement supérieure dans cette promotion (22% contre 9% dans la promotion précédente) et à la part importante d'études en santé, pharmacie, odontologie... suivi avant le Master 2 recherche (10%).

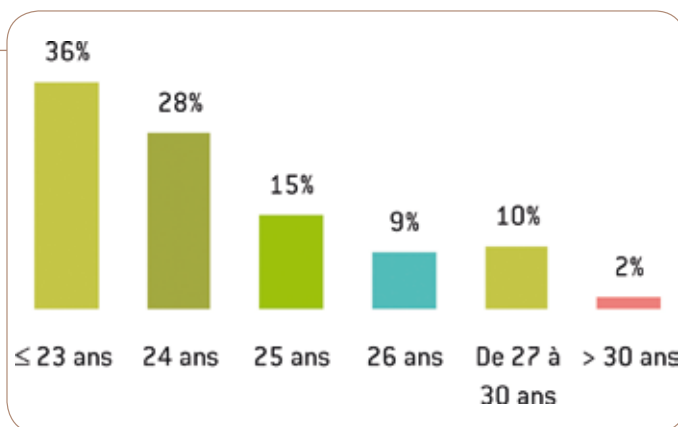


E. ÂGE À L'OBTENTION DU MASTER 2

Cette partie porte uniquement sur les répondants inscrits au titre de la formation initiale ($n = 610$).

Pour les diplômés inscrits en formation initiale, l'âge médian lors de l'obtention du Master recherche est de 24 ans (35 ans chez ceux inscrits en formation continue).

- 36% étaient diplômés à 23 ans ou moins,
- 28% avaient 24 ans,
- 36% avaient 25 ans ou plus.



Chapitre II

DEVENIR DES DIPLÔMÉS

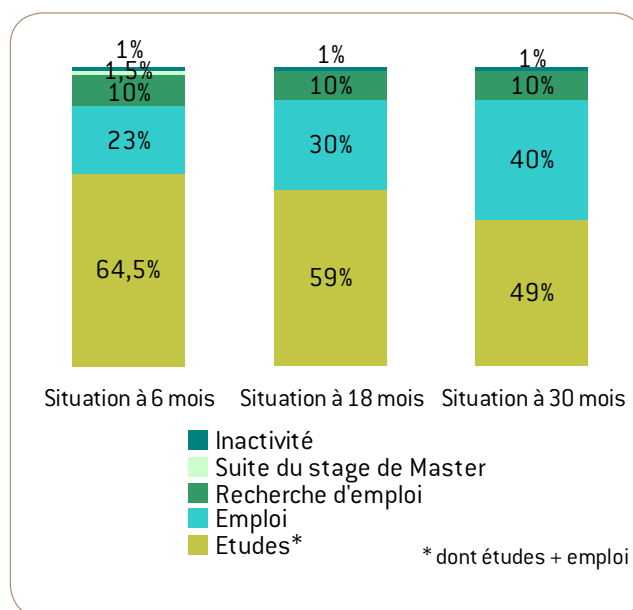
I // ÉVOLUTION DE LA SITUATION APRÈS L'OBTENTION DU MASTER

→ 6 mois après l'obtention du Master recherche, **64,5%** des diplômés sont **en études** (n = 452) dont 34,5% cumulent études et emploi. **23%** des diplômés exercent **un emploi**.

→ 18 mois après le Master, le taux de poursuite d'études est de 59% (n = 413), soit une baisse de 9%. Le taux d'emploi atteint **30%**.

→ À 30 mois de l'obtention du Master, le taux de poursuite d'études diminue encore (**49%**) au profit du taux d'emploi (**40%**).

Ainsi, le taux d'emploi progresse de 74% entre 6 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Cette augmentation est régulière : + 30% entre 6 et 18 mois puis + 33% entre 18 et 30 mois.



Le **taux d'insertion**⁽⁴⁾ passe de **70%** à 6 mois de l'obtention du Master à **75% 18 mois** après puis **79,5% à 30 mois**.

Le **taux de recherche d'emploi** reste stable (**10%**) 6 mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention du Master.

Par contre, **le taux de chômage**⁽⁵⁾ diminue de 33% passant de **30%** 6 mois après l'obtention du Master à **25%** 18 mois après puis à **20%** 30 mois après l'obtention du diplôme. Il reste, cependant, largement plus élevé que dans la promotion 2007 (28% à 6 mois et 16% à 18 mois⁽⁶⁾).

10% des diplômés sont à la recherche d'un emploi en décembre 2010 (n = 71). Plus de la moitié d'entre eux recherche depuis moins de 5 mois (57%). 12% cherchent depuis 6 à 12 mois et 31% cherchent depuis plus de 12 mois.

61% des diplômés visent un emploi dans ou hors du domaine du Master. 30% ciblent uniquement leur recherche dans leur domaine de formation et 9% recherchent un emploi strictement en dehors de leur domaine de formation.

Quant au périmètre géographique de leur recherche, 36% des diplômés cherchent dans leur bassin d'emploi de résidence dont 16% exclusivement. 27% élargissent leur recherche à leur région ou département limitrophe à celle -ci. 19% sont attentifs aux offres d'emploi proposées en Île-de-France. 9% s'y consacrent d'ailleurs exclusivement. 38% des personnes déclarent chercher dans la France entière et 34% cherchent à l'étranger dont 9% exclusivement (Total supérieur à 100% car le répondant pouvaient choisir plusieurs réponses simultanément).

(4) Nombre de personnes en emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes en recherche d'emploi) * 100.

(5) Nombre de personnes en recherche d'emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes en recherche d'emploi) * 100.

(6) Nous ne disposons pas, pour la promotion 2007 du recul à 30 mois du Master.

II // DISPARITÉS DANS L'ÉVOLUTION DES SITUATIONS APRÈS LE MASTER

→ On observe des disparités dans la situation de 6 à 30 mois après le diplôme selon leur régime d'inscription :

Ces résultats sont à lire avec précaution en raison du faible effectif de diplômés en reprises d'études (13%, 88 diplômés).

6 mois après le Master, davantage de diplômés issus d'une reprise d'études sont en emploi (30 personnes sur 88, soit 34% contre 21% chez les diplômés issus de la formation initiale).

À l'inverse, les diplômés inscrits en formation initiale sont, pour la plupart, en poursuite d'études^[7] 6 mois après le diplôme. Ils sont, en effet, 68% (416 individus sur 610) contre 53% chez les diplômés inscrits en reprise d'études. La situation se rééquilibre à 18 mois et 30 mois du Master et les disparités s'effacent.

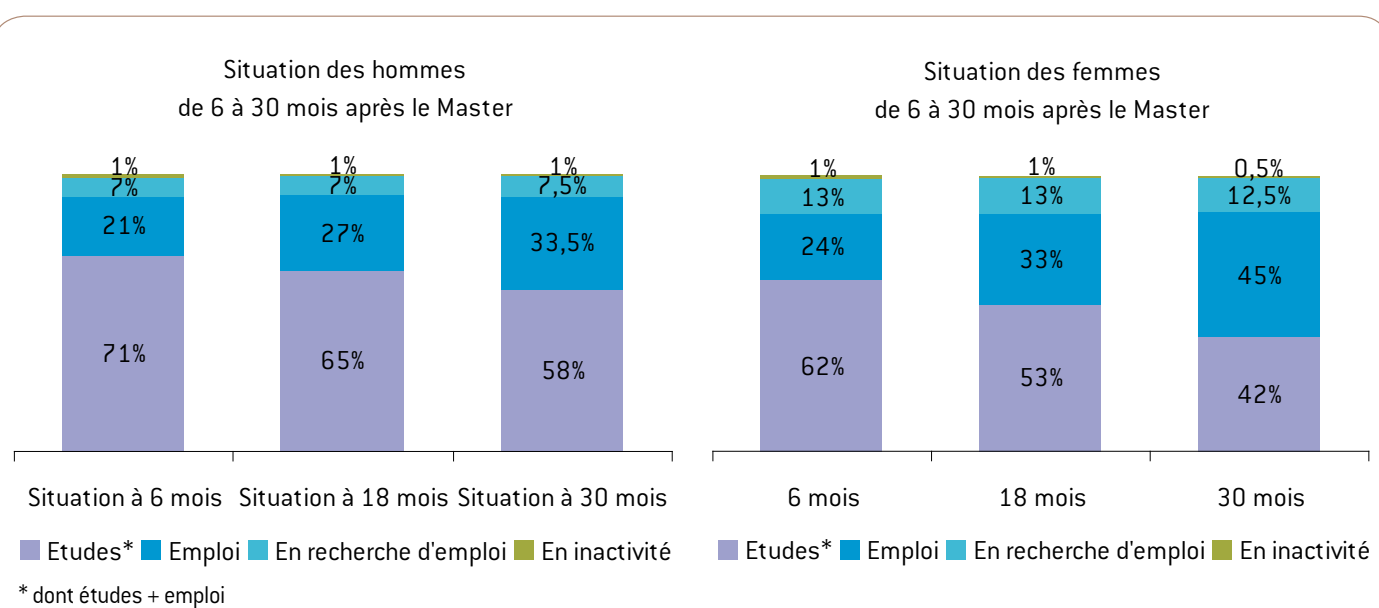
Le taux de chômage diffère selon le régime d'inscription des diplômés : En effet, celui des individus inscrits en formation initiale est en baisse constante : 31% 6 mois après le Master puis 24% 18 mois après et 19% 30 mois après le diplôme.

À l'inverse, les personnes inscrites au titre de la reprise d'études voient leur taux de chômage augmenter au fil du temps. Il passe de 28,5% 6 mois après le diplôme à 31% à 18 mois et 32% à 30 mois de l'obtention du Master.

→ On note également des disparités selon le sexe :

Les hommes sont davantage en poursuite d'études 6 mois, 18 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme (respectivement 71% - 65% - 58%). De leur côté, les femmes intègrent davantage la population active (au sens du BIT : personnes en emploi ou en recherche d'emploi).

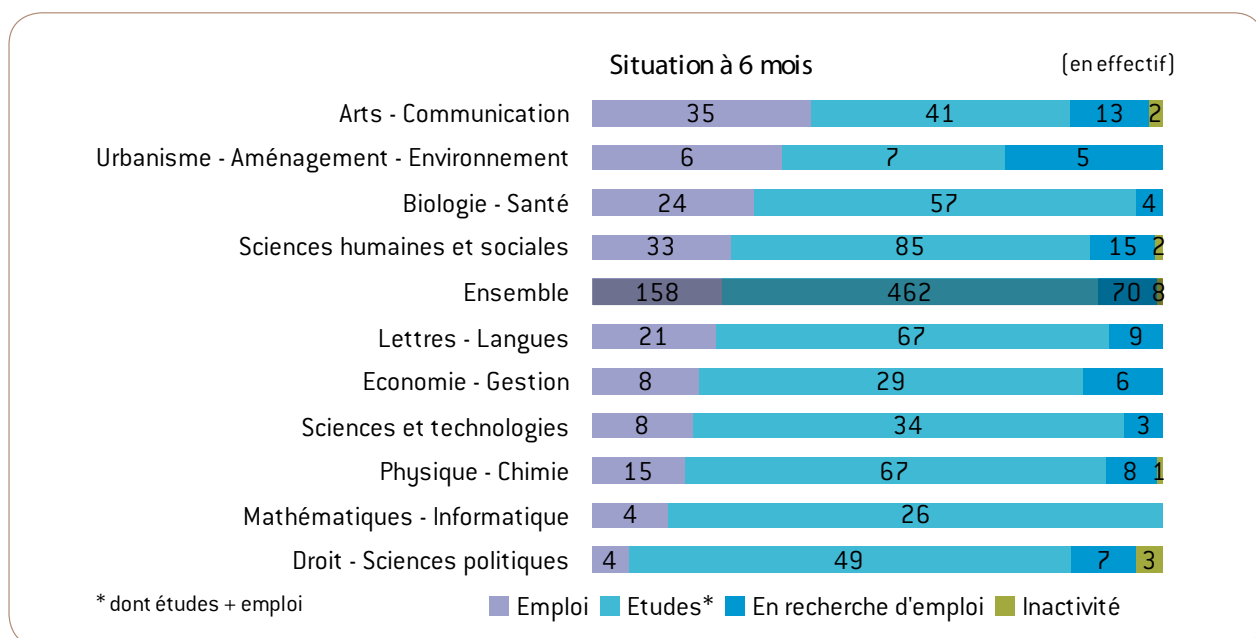
Ainsi, 45% des femmes exercent une activité 30 mois après l'obtention du diplôme (33,5% des hommes). Cette différence, moindre 6 mois après le Master (3 points), est déjà significative à 18 mois (6 points). Le contexte économique difficile explique sans doute en partie que, dans cette promotion 2008, une part significative de femmes soit en recherche d'emploi. C'est, en effet, le cas pour 12,5% à 13% d'entre elles contre 7% à 7,5% des hommes à 6 mois, 18 mois et 30 mois après le Master.



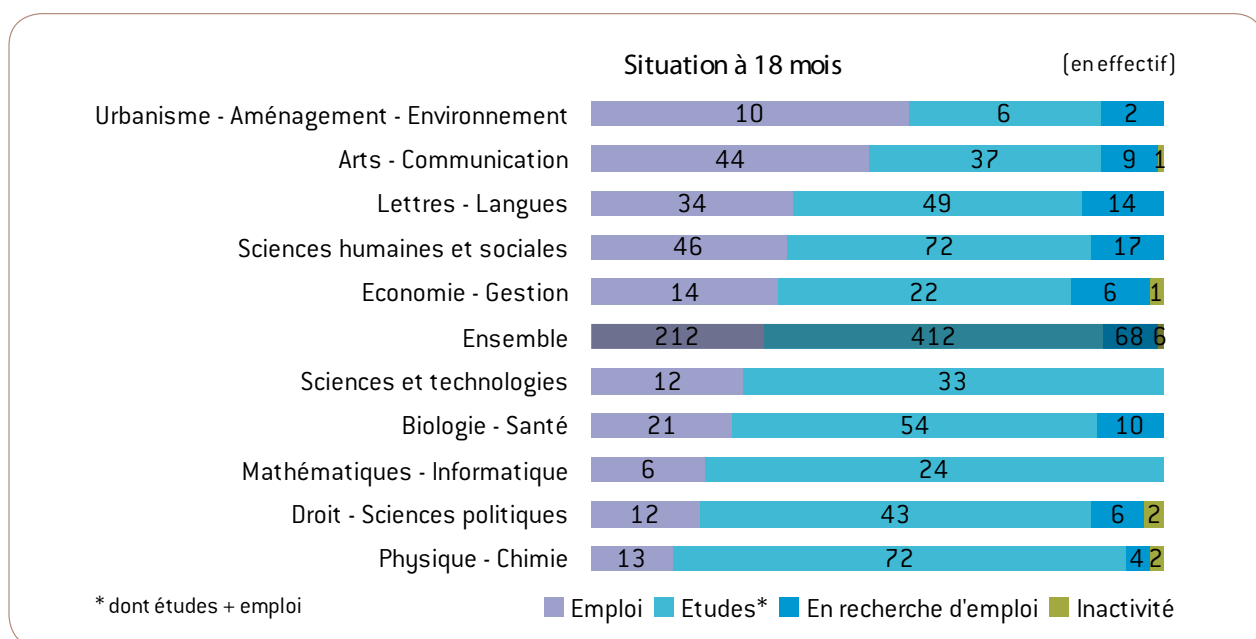
[7] Dont cumul études+emploi et prolongation du stage de Master.

→ On note, enfin, des disparités selon le domaine de formation :

6 mois après l'obtention du Master, 38% des diplômés en « Arts - Communication » exercent un emploi (soit 35 personnes sur 91). A l'inverse, 78% des diplômés en « Droit - Sciences politiques » poursuivent des études (49 personnes sur 63). Il en est de même pour 87% des diplômés de « Mathématiques - Informatique » (26 individus sur 30).

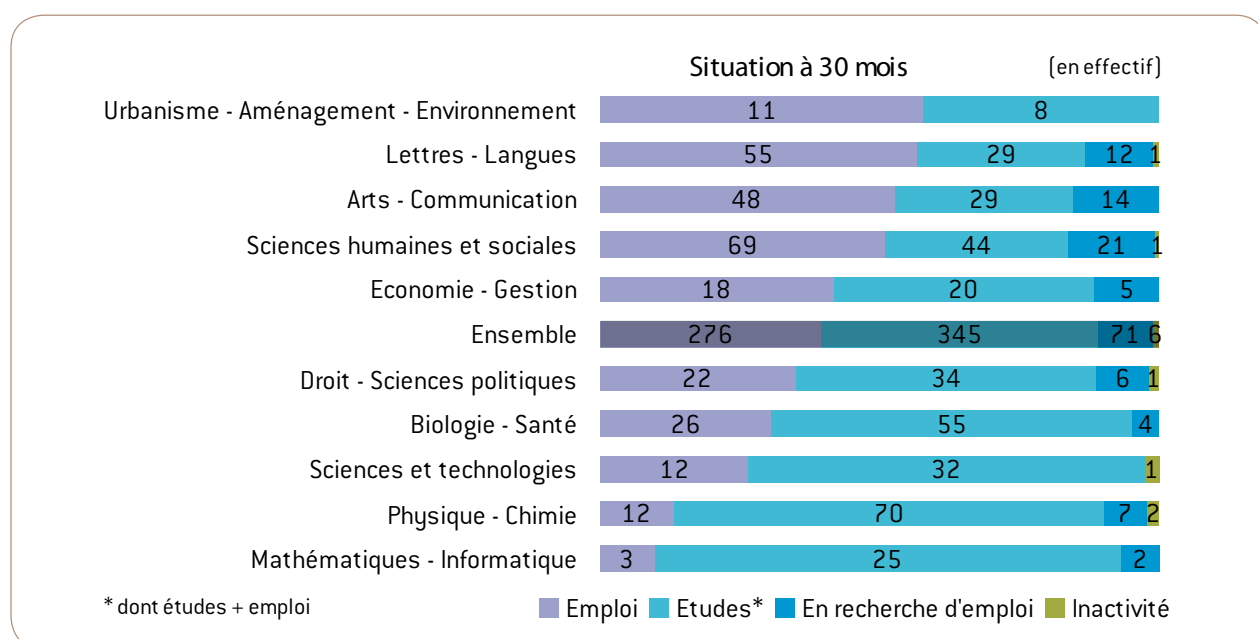


18 mois après l'obtention du diplôme, 53% des diplômés en « Urbanisme - Aménagement - Environnement » sont en emploi (8 sur 15). C'est aussi le cas pour 48% des diplômés en « Arts - Communication » (soit 44 répondants sur 91). A l'inverse, 80% des diplômés de « Mathématiques - Informatique » (24 personnes sur 30) sont en poursuite d'études. De même, 79% des diplômés de « Physique - Chimie » (72/91) et 73% des diplômés en « Sciences et technologies » (33/45) sont dans ce cas.



Enfin, 30 mois après le Master, soit en décembre 2010, 58% des diplômés en « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (11/19) exercent une activité. C'est aussi le cas pour 57% des diplômés en « Lettres - Langues » (55/97), pour 53% des diplômés en « Arts - Communication » (48 répondants sur 91) et pour 51% des diplômés en « Sciences humaines et sociales » (69/135).

À l'inverse, 83% des diplômés de « Mathématiques - Informatique » (25/30) sont en poursuite d'études. Il en est de même pour 77% des diplômés de « Physique - Chimie » (70/91), pour 71% des diplômés en « Sciences et technologies » (32/45) et pour 65% des diplômés de « Biologie - Santé » (55/85).



Chapitre III

POURSUITES D'ÉTUDES APRÈS LE MASTER

I // CARACTÉRISTIQUES DES PARCOURS D'ÉTUDES

525 individus ont poursuivi des études après le Master recherche, soit **75% des diplômés**.

On compte davantage d'hommes (**78%**, soit 266 hommes sur 340) que de femmes (**72%**, soit 258 femmes sur 358) dans cette situation.

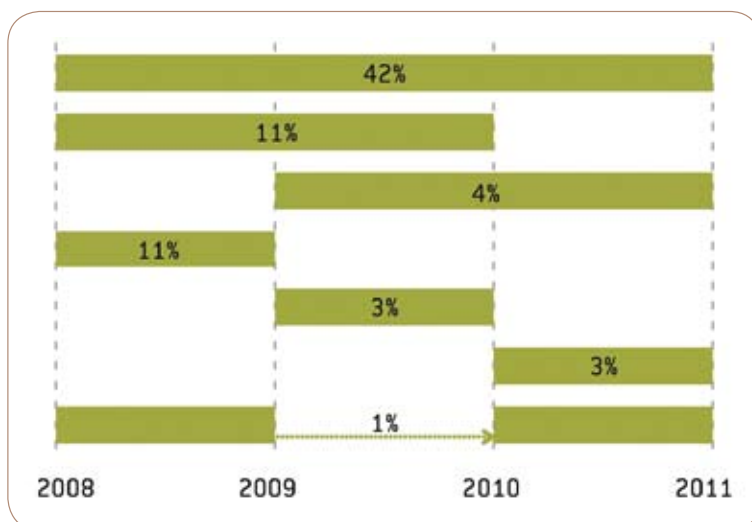
Nous proposons ci-dessous une typologie des parcours d'études suivis après le Master recherche :

42% des répondants (293/698) **poursuivent leurs études** dès l'issue du Master jusqu'au moment de l'enquête, soit 30 mois après.

15% des diplômés réalisent deux ans d'études après le Master dont 11% de 2008 à 2010.

17% effectuent un an d'études supplémentaire dont 11% immédiatement après le Master.

1% des répondants ont réalisé 2 ans d'études après le Master entrecoupé par un an sans contact avec le milieu académique.



On observe une différence significative dans la durée de la poursuite d'études selon le sexe. Ainsi, 54% des femmes poursuivent leurs études pendant 1 à 2 ans après le Master ($n = 137$) contre 34% des hommes. De leur côté, les hommes sont surreprésentés dans les poursuites d'études pendant 3 ans (66%, soit 175 personnes) contre 46% des femmes ($n=118$).

→ Le profil-type^[8] d'un diplômé en poursuite d'études dès l'issue du Master jusqu'au moment de l'enquête est le suivant :

- Il poursuit en Doctorat,
- Il est formé dans le domaine de la « Biologie - santé », des « Mathématiques - Informatique », de la « Physique - Chimie » ou des « Sciences et technologies ».
- La poursuite d'études s'effectue dans le cadre d'un contrat de travail,
- C'est un homme.

11% des diplômés sont en poursuite d'études de 2008 à 2010, soit pendant 2 ans après l'obtention du Master.

Le profil-type d'un diplômé dans ce cas de figure porte les caractéristiques suivantes :

- Il prépare un concours, une agrégation^[9] en 2008 / 2009,
- Il prépare un concours en 2009 / 2010 et/ou s'inscrit dans un autre Master 2,
- Il est formé dans le domaine des « Lettres - Langues » ou des « Sciences humaines et sociales »,
- C'est une femme.

11% des diplômés poursuivent des études uniquement à N +1 du Master (2008-2009). Les caractéristiques les plus significatives pour cette catégorie de répondants sont les suivantes :

- Le diplômé prépare en 2008-09 un concours ou une agrégation
- Il peut aussi être inscrit en Master 1 ou Master 2,
- Il est formé dans le domaine des « Lettres - Langues »,
- Il réussit son année (obtention du diplôme ou concours préparé).

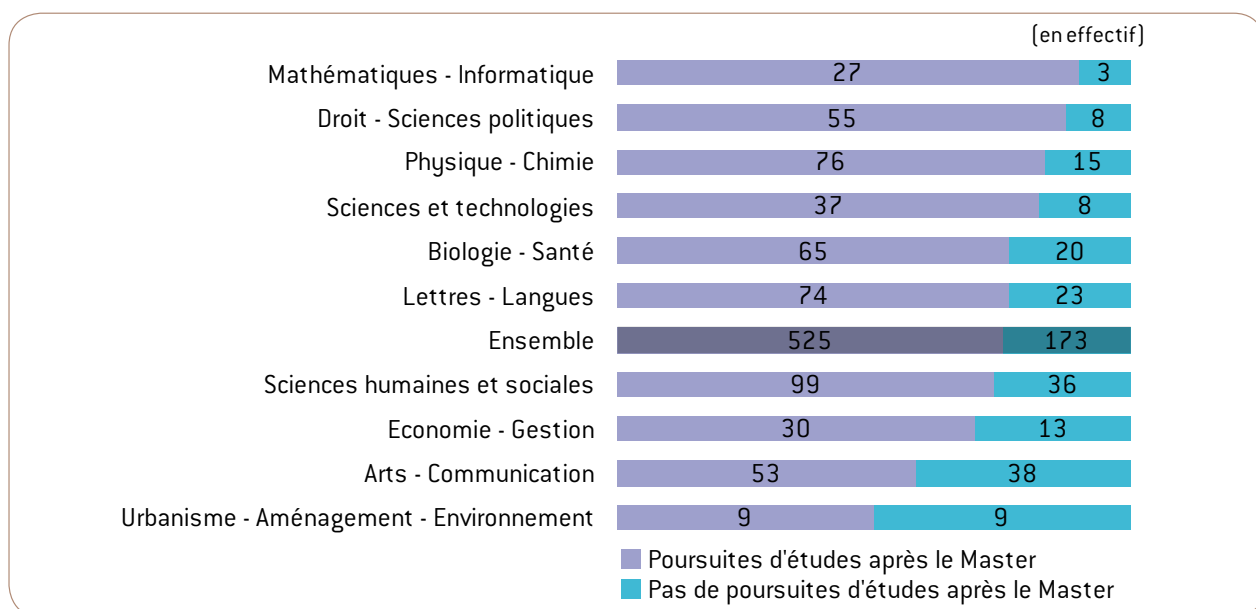
[8] Le profil-type liste les caractéristiques les plus significatives apparaissant pour la modalité en question, ici « Poursuites d'études de 2008 à 2011 ».

[9] Ici, le terme « concours » renvoie aux concours (ou préparation de concours) type CAPES, CAFEP, CRPE, agrégation mais n'inclut pas les concours d'entrée dans les écoles d'avocat, de la magistrature (regroupés dans la catégorie « études judiciaires »).

→ La poursuite d'études varie selon le **domaine de formation**.

Ainsi, les domaines « Mathématiques - Informatique », « Droit - Sciences politiques », « Physique - Chimie », « Sciences et technologies », « Biologie - Santé » et « Lettres - Langues » montrent un taux important de diplômés poursuivant des études après le Master recherche (respectivement : 90% - 87% - 83,5% - 82% - 76,5% et 76%).

À l'inverse, les domaines « Arts - Communication » et « Urbanisme - Aménagement - Environnement » comptent le moins de diplômés en poursuite d'études (respectivement : 58% et 50% alors que la moyenne est à 75%).



II // FOCUS SUR LA POURSUITE D'ÉTUDES EN DOCTORAT

Cette partie porte sur les diplômés ayant poursuivi en Doctorat les 3 années suivant l'obtention du Master.

RÉGION DE RÉALISATION DU DOCTORAT

250 diplômés **poursuivent en Doctorat** les 3 années suivant l'obtention du Master recherche, soit de 2008 à 2011 (soit 36%).

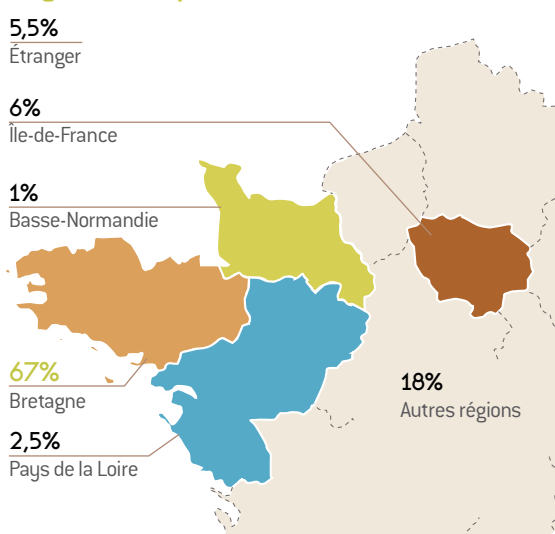
Sur 236 répondants (14 non-réponses exclues), **67%** sont inscrits dans un établissement breton en 2008/2009, soit 159 personnes.

À titre de comparaison, ils étaient 77% dans la promotion précédente à s'inscrire dans un établissement breton, soit 10 points de plus. Cette forte différence est à mettre en relation avec la part des bacheliers bretons qui a fortement baissé d'une promotion à l'autre (47% des diplômés 2008 ont obtenu leur Bac en Bretagne alors que les diplômés 2007 étaient 56% dans ce cas).

Ainsi, 67% des diplômés 2008 ont obtenu leur Baccalauréat en Bretagne et réalisent leur Doctorat en Bretagne (55 / 82) et 33% réalisent un Doctorat hors Bretagne (27 / 82). Chez les diplômés 2007, ils étaient 82% dans le 1^{er} cas de figure et 18% à réaliser leur Doctorat hors Bretagne.

De même, 67,5% répondants qui ont obtenu leur bac dans une autre région effectuent leur Doctorat en Bretagne (104 / 154) contre 74% chez les diplômés 2007.

Région d'inscription du Doctorat en 2008-2009



FINANCEMENT DU DOCTORAT

→ **85%** des diplômés bénéficient, en 2010, **d'un financement** pour réaliser le Doctorat ou exercent un emploi en lien avec leur Doctorat, soit 208 personnes.

7% exercent un emploi sans lien avec leur travail de recherche, soit 16 doctorants.

8% n'ont ni financement ni emploi pendant leur Doctorat (20 personnes).

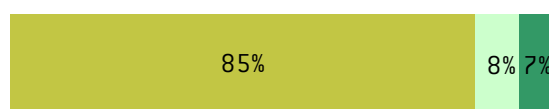
On note que 88% des hommes sont financés pour leur Doctorat contre 81% des femmes mais cette différence n'est pas significative.

Le financement du Doctorat dépend davantage du domaine de formation.

En effet, le taux de financement est plus élevé dans les domaines des « Mathématiques - Informatique » (100%), « Urbanisme - Aménagement - Environnement » (100%), de la « Physique - Chimie » (98%) et de la « Biologie - Santé » (98%) (Domaine à dominance masculine).

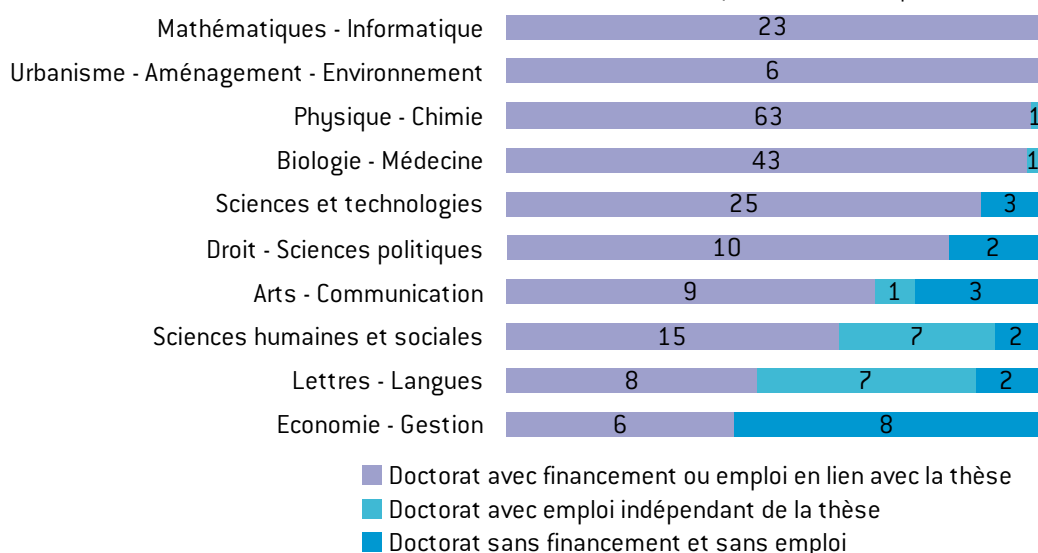
Les doctorants non financés mais exerçant un emploi indépendant de leur travail de recherche sont surreprésentés dans les domaines des « Lettres - Langues » (41%) et « Sciences humaines et sociales » (29%), là où les femmes sont également surreprésentées. On note également que le domaine « Economie - Gestion » compte un nombre significatif de doctorants sans financement ni emploi (8/14).

(non réponses exclues)



- Financement ou emploi en lien avec la thèse
- Sans financement et sans emploi
- Emploi indépendant de la thèse

(en effectif, non - réponses exclues)



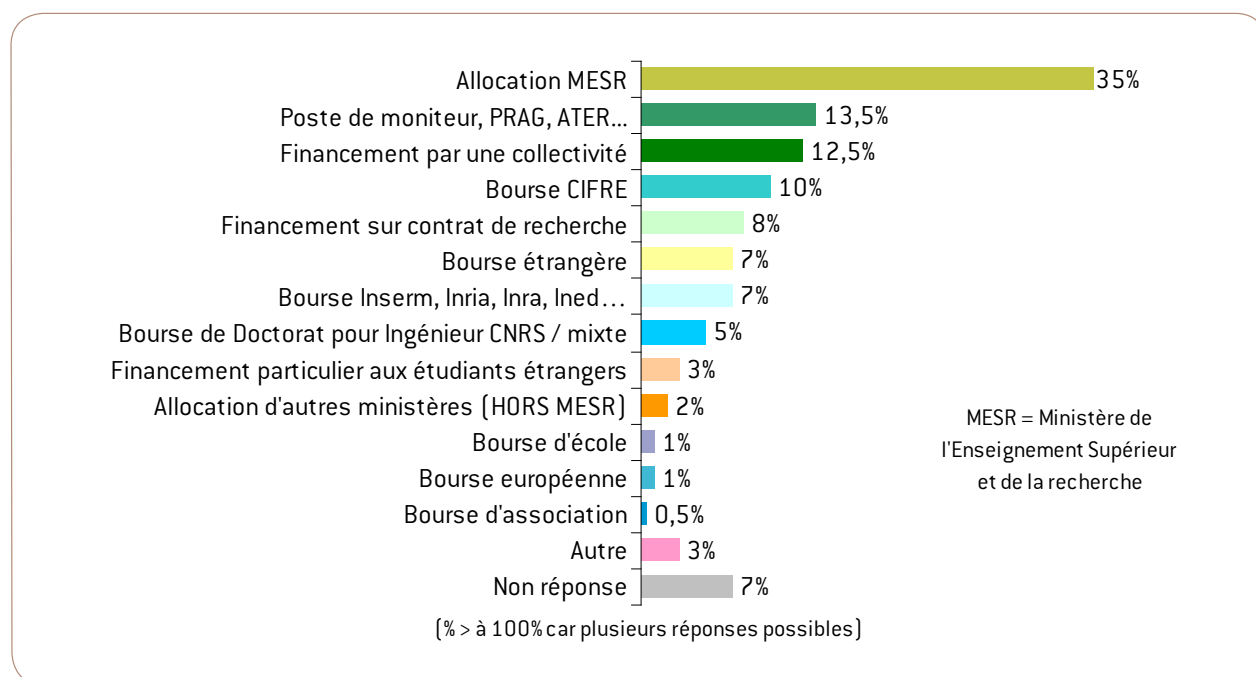
TYPE DE FINANCEMENT PERÇU

→ Parmi les 208 doctorants financés pour leur Doctorat, **35%** reçoivent une **allocation de recherche du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, soit 72 personnes.

13,5% occupent des postes de moniteur, d'ATER ou PRAG (n = 28).

12,5% perçoivent un financement d'une collectivité ou d'une association (n = 26).

10% ont signé un contrat CIFRE (n = 21).



32 personnes cumulent plusieurs financements. Parmi eux, 17 perçoivent une allocation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec un poste d'ATER, moniteur, PRAG ou une bourse d'école ou d'association. 9 cumulent un financement par une collectivité avec un autre type de financement (allocation d'organismes de recherche, poste d'ATER, moniteur, PRAG ou bourse étrangère). 5 sont à la fois sous contrat de recherche et perçoivent un financement autre. Enfin, 1 doctorant occupe un poste d'ATER, PRAG, moniteur et perçoit une bourse d'école.

→ **16 doctorants exercent un emploi indépendant de la thèse** au cours de l'année 2010.

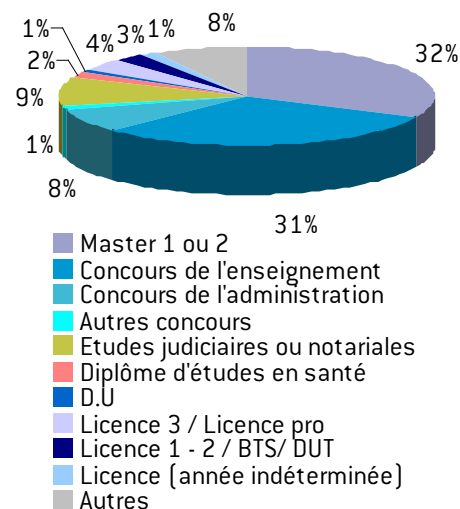
Parmi eux, on compte 6 personnes en poste dans l'éducation (enseignants, professeurs, chargés de cours, assistant dans l'enseignement supérieur), 2 personnes exerçant en milieu hospitalier (assistant hospitalo-universitaire, agent infirmier psychiatrique), 4 personnes dans des missions de secrétariat ou d'accueil, 2 formateurs en langues, 2 travailleurs libéraux (psychologue, photographe).

III // ZOOM SUR LES CONCOURS ET AUTRES POURSUITES D'ÉTUDES (HORS DOCTORAT)

Cette partie porte sur les 382 formations hors Doctorat qui se sont déroulées entre 2008 et 2011.

Sur les 3 années cumulées, les préparations ou passation de **concours** ont représenté **40%** des poursuites d'études hors Doctorat (n = 152). 31% étaient des concours de l'enseignement (CAPES, CAFEP, agrégation, concours d'entrée à l'IUFM), 8% étaient destinés à entrer dans la fonction publique. On compte 1% « d'autres concours » (*Concours d'entrée dans les grandes écoles, Intitulé de concours non précisé*).

D'autre part, 32% des formations hors Doctorat correspondent à la reprise d'une formation en Master. 8% correspondent à des Licences ou Bac + 2 (soit 29 formations sur les 3 années concernées).



26 diplômés en poursuite d'études en 2010/2011 (hors Doctorat) occupent un emploi en parallèle.

- 10 d'entre eux sont assistants d'éducation, surveillant d'établissement privé, intervenant en soutien scolaire, médiateur de vie scolaire ou tuteur en langues,
- 6 personnes sont enseignants (Professeur des écoles, professeur certifié, professeur de langues, professeur d'arts),
- 2 sont praticiens hospitaliers,
- 2 personnes occupent des postes d'assistant (assistant de justice, assistant commercial),
- 2 personnes occupent des postes de fin de formation (apprenti éducateur spécialisé, un notaire stagiaire),
- 2 personnes occupent des postes d'employé (agent d'accueil, magasinier),
- 1 est technicien informatique,
- 1 personne est fonctionnaire.

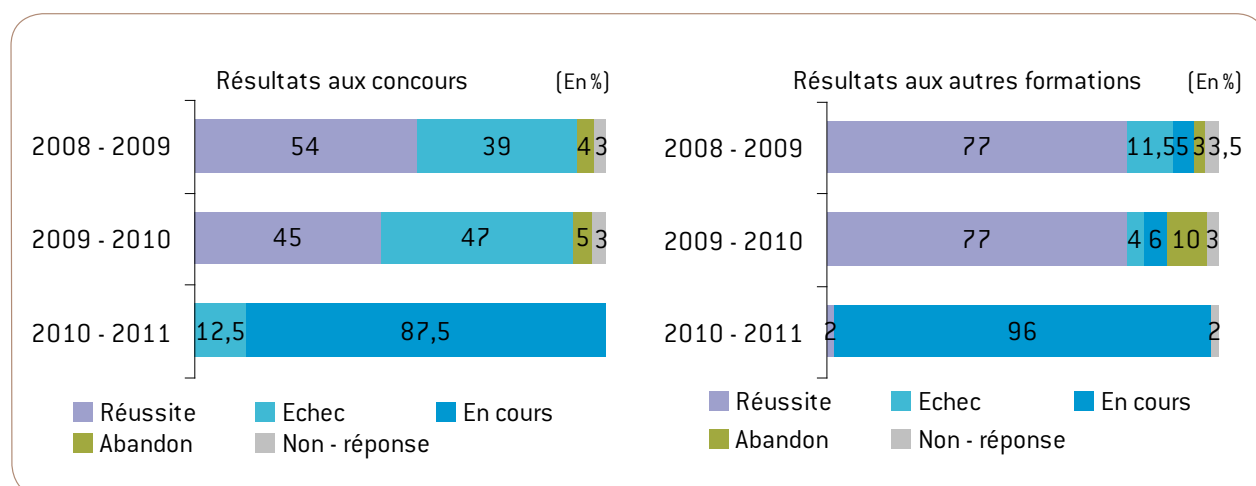
RÉGION DE RÉALISATION DES FORMATIONS OU CONCOURS

→ Sur les 152 concours ou préparation de concours, 79% se sont déroulés en Bretagne, soit 124 concours :

- 76 diplômés ont préparé un concours en 2008/2009. 83% d'entre eux étaient inscrits en Bretagne (n = 63).
- 63 diplômés ont préparé un concours en 2009/2010. 76% d'entre eux étaient inscrits en Bretagne (n = 48).
- 18 diplômés ont préparé un concours en 2010/2011. 72% d'entre eux étaient inscrits en Bretagne (n = 13).

→ Parmi les autres formations suivies (Niveau Bac + 2, Licence ou Master), 55% se sont déroulés en Bretagne, soit 62 formations sur 112 au cours de l'année 2008 / 2009. 54% des formations 2009/2010 ont été suivies en Bretagne (37 formations sur 69). Il en est de même pour 57% des formations 2010/2011 (28/49).

RÉSULTAT DE LA POURSUITE D'ÉTUDES



Les résultats aux concours sont relativement mitigés. Il apparaît de meilleurs résultats la première année suivant l'obtention du Master recherche (54% de réussite) par rapport aux concours passés en 2009/2010 où 45% des postulants l'obtiennent.

Quant aux résultats des autres formations, le pourcentage de réussite est stable puisque 77% des candidats obtiennent leur diplôme ou passent en année supérieure.

IV // DÉTAIL DES FORMATIONS SUIVIES ENTRE 2008 ET 2011

(6 Non-réponses exclues)

114 individus en poursuite d'études sur **un an**
(2008/2009 ou 2009/2010 ou 2010/2011)

- Master 1 ou 2 (54)
- Concours de l'enseignement (15)
- Autres (13) > IEP, Mastère, formation professionnalisante, cours pour étrangers, CAP...
- Concours administratifs (9)
- Doctorat (6)
- Licence professionnelle
- Autres concours (grandes écoles - sans intitulé de concours)
- Études judiciaires ou notariales
- DUT / BTS
- Licence 1
- Licence 3
- Formation en langues étrangères
- Diplôme en santé
- D.U

112 individus en poursuite d'études sur **2 ans**
(N+1 et N+2 ou N+2 et N+3)

- Concours de l'enseignement (32)
- Doctorat (22)
- Master 1 ou 2 (13)
- Études judiciaires ou notariales (8)
- Doctorat + Master (4)
- Concours administratif (4)
- Master + études judiciaires ou notariales
- Doctorat + concours de l'enseignement
- Master + concours administratif
- Licence 3 + Master
- Concours de l'enseignement + autres concours hors administratifs
- Master + Non réponses
- Licence + concours administratif
- Licence 1 + autre licence
- Formation en langues étrangères + concours de l'enseignement
- Études judiciaires ou notariales + autres
- Master + D.U
- Master + autres
- Concours de l'enseignement + Master
- Concours administratif + autres concours
- Diplôme en santé
- Concours de l'enseignement + autres
- Doctorat + autres
- Autres

293 individus en poursuite d'études sur **3 ans**
(2008 à 2011)

- Doctorat (250)
- Concours de l'enseignement (8)
- Licence + Master (4)
- Master (1 an) + Doctorat (2 ans) (4)
- Licence 1 / 2 / 3 + Master 1 ou 2
- Master (2 ans) + Doctorat
- Concours enseignement + Master
- Master + études judiciaires ou notariales
- Autres
- Doctorat + études judiciaires ou notariales
- Doctorat + D.U
- Concours de l'enseignement + Master
- Concours de l'enseignement + Doctorat
- Doctorat + Master + Autres
- Concours administratifs + Autres
- Concours administratifs + études judiciaires ou notariales
- Concours administratifs
- Concours administratifs + Doctorat
- Études judiciaires ou notariales
- Études judiciaires ou notariales + licence 1 + Autres concours
- Diplôme en santé
- Licence + Doctorat
- Études judiciaires ou notariales + autres concours
- Doctorat + autres

Légende :

D.U : Diplôme universitaire.

Études judiciaires ou notariales : Écoles des avocats, Ecole Nationale de la Magistrature, Diplôme Supérieur de Notariat.

IEP = Institut d'études politiques.

Diplôme en santé : médecine générale ou spécialisée (Chirurgie, obstétrique, pharmacie...).

Concours de l'enseignement : CAPES, CAFEP, Agrégation.

Concours administratif : concours permettant d'intégrer un poste dans la fonction publique (catégorie A, B ou C).

Chapitre IV

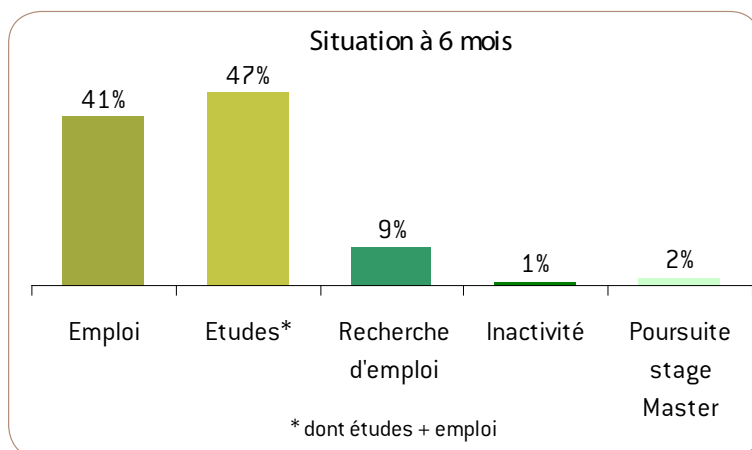
SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI

Les informations suivantes portent sur **277 diplômés**, exclusivement en emploi 30 mois après l'obtention du Master recherche, soit **40%** de la population répondante. Les doctorants en contrat de travail sont exclus de cette population.

I // ACCÈS À L'EMPLOI

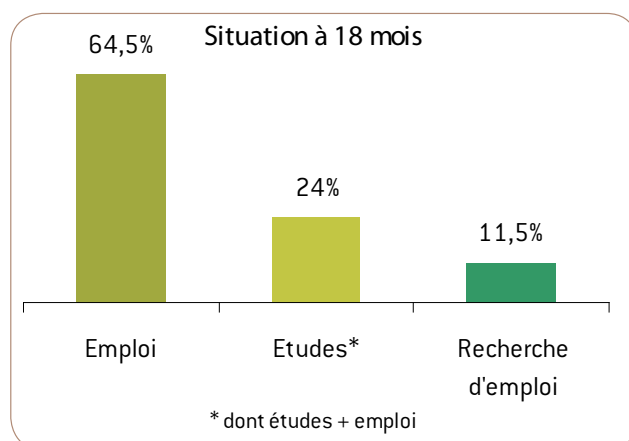
Les diplômés en activité en décembre 2010 sont significativement plus nombreux en emploi 6 mois après le Master (41%) ou en études (37%).

Parmi ces derniers, les 3/4 se sont réinscrits dans un autre Master ou ont tenté les concours de l'enseignement].



De même, une part significative de ces diplômés est déjà en emploi 18 mois après le Master (64,5%, soit 179 personnes sur 277).

24% poursuivaient des études (dont près de la moitié tentaient un concours de l'enseignement, soit 31 sur 66).



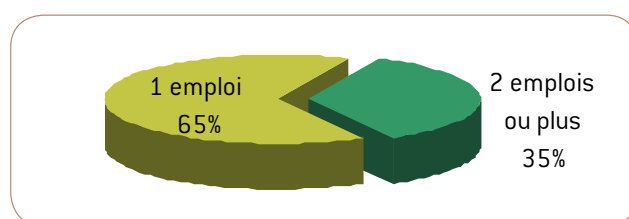
Ainsi, parmi les 277 diplômés en emploi en décembre 2010, **36% étaient également en emploi** à 6 mois et 18 mois après l'obtention du Master 2, soit 101 individus.

21% poursuivaient des études à 6 mois puis à 18 mois de l'obtention du diplôme, soit 58 personnes.

3%, soit 9 personnes, **recherchaient un emploi** successivement à 6 mois et 18 mois après le Master 2 recherche.

→ **180 personnes** occupent toujours, en décembre 2010, **leur 1^{er} emploi** depuis l'obtention du Master (**65%**).

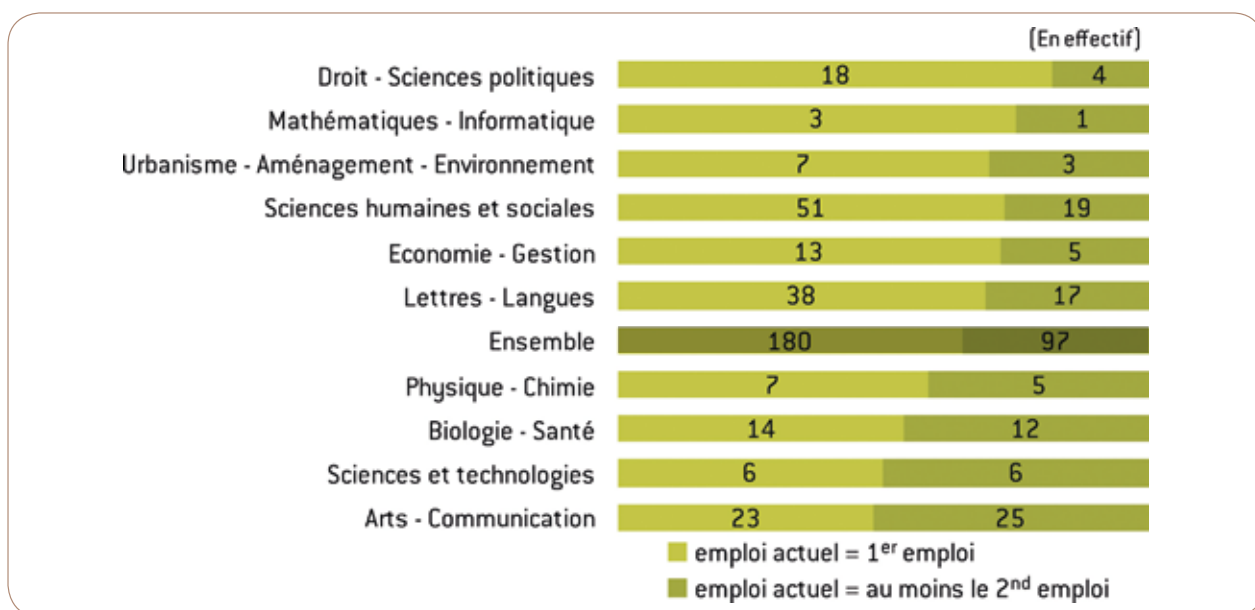
Cela concerne 64% des femmes et 66% des hommes en emploi au moment de l'enquête.



→ On observe quelques disparités selon le domaine de formation⁽¹⁰⁾.

Ainsi, 82% des diplômés en « Droit - Sciences politiques » occupent, au moment de l'enquête, leur 1^{er} emploi depuis le Master (18 personnes sur 22) tandis qu'en « Arts - Communication », on en compte 48% (23 personnes sur 48).

(10) Le graphique ci-dessous présente 278 personnes en emploi au lieu de 277 individus. Cette différence est due au redressement.



Parmi les personnes occupant leur 1^{er} poste en décembre 2010, une part significative a accédé à leur emploi par « concours ». Ainsi, on observe une surreprésentation des « fonctionnaires ». Les emplois occupés par ces individus sont de manière significative des emplois de « catégorie A ». Ils sont également surreprésentés dans le secteur de « l'enseignement ».

Une part significative d'entre eux estime que leur emploi actuel est « plutôt en adéquation » avec leur niveau de formation Bac + 5 et évaluent leur probabilité de changer d'emploi au cours des 6 mois suivant l'enquête comme « nulle ».

À l'inverse, les personnes occupant au moins leur 2nd emploi en décembre 2010 sont significativement plus nombreuses à ne pas avoir poursuivi d'études après le Master. Une part significative d'entre elles occupe un emploi « temporaire » et estime que la probabilité de changer d'emploi dans les 6 mois est « très importante ». Ces personnes sont également surreprésentées dans la modalité « Emploi actuel peu en adéquation avec le niveau de formation Bac +5 ».

Cette typologie se retrouve chez les diplômés en « Arts - Communication » plus que dans les autres domaines de formation.

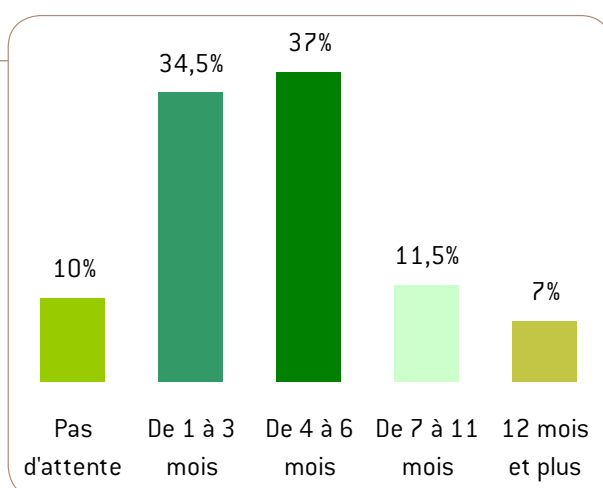
II // MODALITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE

A. TEMPS DE LATENCE DU PREMIER EMPLOI⁽¹¹⁾

44,5% des diplômés trouvent leur 1^{er} emploi **dans les 3 mois** suivant l'obtention du Master dont **10% immédiatement après**.

37% connaissent une période de recherche d'emploi de 4 à 6 mois.

On note une différence selon le sexe : 51% des hommes accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention du Master. C'est le cas pour 37% des femmes.



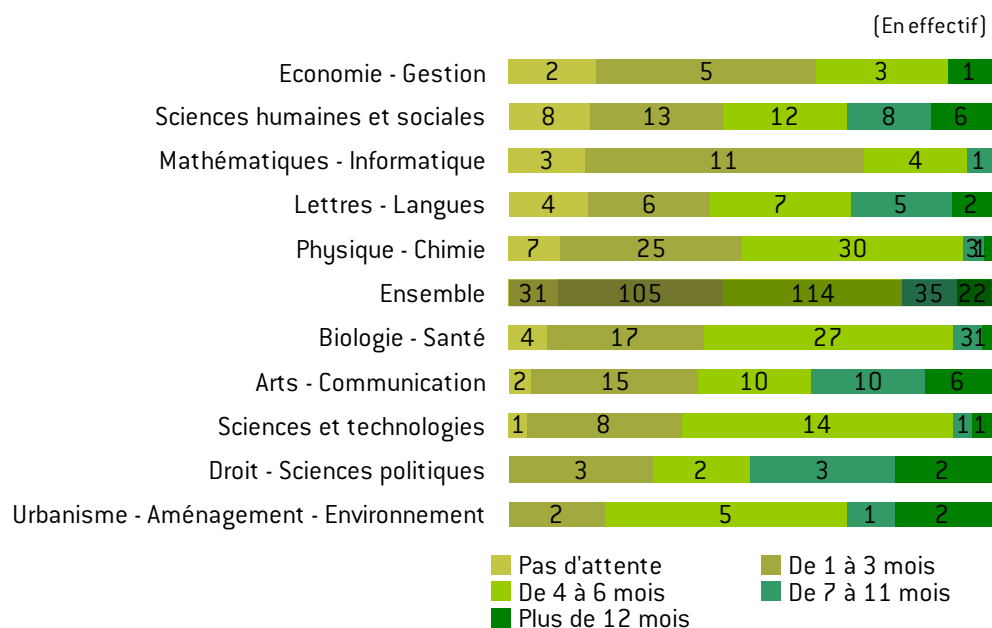
⁽¹¹⁾ Le temps de latence porte sur l'ensemble des diplômés ayant exercé au moins 1 emploi depuis l'obtention du Master. Il équivaut à la différence entre la date d'obtention du diplôme et la date d'embauche du 1^{er} emploi exercé. En sont exclus les diplômés en emploi avant le Master et ayant conservé cet emploi après, ainsi que les diplômés en poursuite d'études après le Master. Le temps de latence n'a pas subi de redressement.

→ Quelques différences sont relevées selon le domaine de formation.

2 domaines conduisent une majorité de diplômés vers le marché du travail dans les 3 mois suivant l'obtention du Master. Il s'agit des domaines « Mathématiques - Informatique » où 74% des diplômés sont concernés (14/19) et « Économie - Gestion » où 64% des diplômés sont dans ce cas (7 personnes sur 11).

Dans le domaine « Physique - Chimie », 48,5% des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi dans les 3 mois suivant l'obtention du diplôme (32 personnes sur 66).

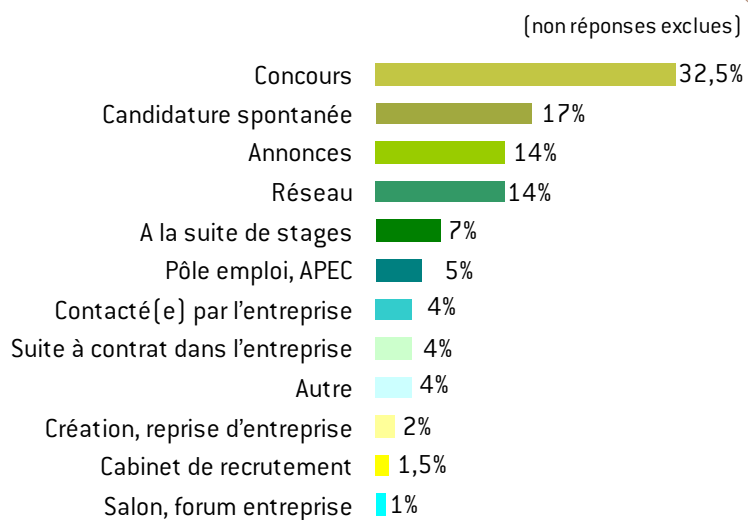
À noter que dans le domaine « Droit - Sciences politiques », 50% des diplômés accèdent à leur 1^{er} emploi plus de 6 mois après le diplôme (5/10). Le domaine « Arts - Communication » en compte également une part importante (37%, soit 16 personnes sur 43).



B. MODALITÉS D'ACCÈS À L'EMPLOI EXERCÉ EN DÉCEMBRE 2010

→ Le principal moyen d'accès est la réussite à un « concours » (32,5%). La seconde modalité d'accès à l'emploi est l'envoi de « candidatures spontanées » qui a abouti pour 17% des répondants.

14% des diplômés ont répondu à des « annonces » pour intégrer leur emploi actuel de même que 14% ont fait appel à leur « réseau ».



% supérieur à 100% car plusieurs réponses étaient possibles

→ Nous observons également des différences selon le nombre d'emplois occupés.

Dans le graphique ci-dessous, le cercle intérieur décrit les modalités d'accès à l'emploi en décembre 2010 pour les diplômés dont c'est le 1^{er} emploi (n = 176).

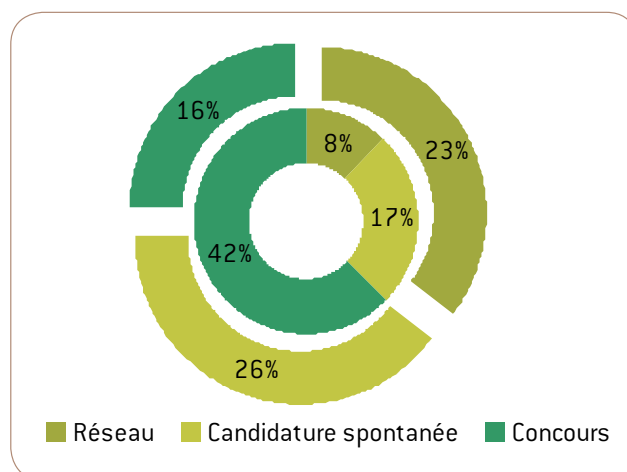
Le cercle extérieur correspond aux diplômés dont c'est au moins le second emploi (n = 95).

Pour plus de lisibilité du graphique, nous avons fait apparaître uniquement les modalités d'accès à l'emploi où la différence est significative.

La première différence porte sur la modalité « concours » : 42% des individus occupant toujours leur 1^{er} emploi ont intégré leur poste à la suite d'un concours. Cela concerne 16% des diplômés dont c'est au moins le 2nd emploi (soit une différence de 26 points).

La seconde différence s'observe sur la mobilisation du réseau. 23% des diplômés occupant au moins leur 2nd emploi ont activé leur réseau pour accéder à l'emploi actuel (8% chez les individus exerçant leur 1^{er} emploi).

Enfin, 26% des diplômés occupant leur 2nd emploi ont été recruté grâce à une candidature spontanée contre 17% chez ceux exerçant au moins leur 1^{er} emploi.



III // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EXERCÉ EN DÉCEMBRE 2010

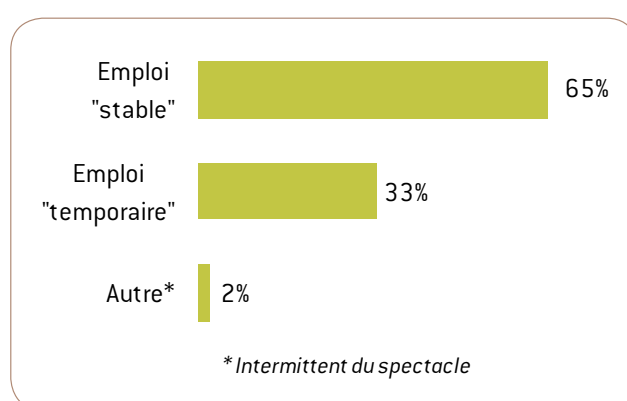
A. NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL « STABLE »^[12] OU « TEMPORAIRE »^[13]

→ 30 mois après le Master, près de 2/3 des diplômés exercent un emploi « stable » (65%, soit 180 personnes). 33% occupent un emploi « temporaire », soit 90 personnes.

Parmi les emplois « stables », 33% (n = 92) sont titulaires de la fonction publique, 28% sont en CDI (n = 77) et 4% sont indépendants, professions libérales ou chefs d'entreprises.

Parmi les emplois « temporaires », 25,5% sont des CDD ou contractuels dans la fonction publique (n = 70), 3,5% sont des emplois aidés, 3% sont intérimaires ou vacataires et 1% est volontaire international en entreprise.

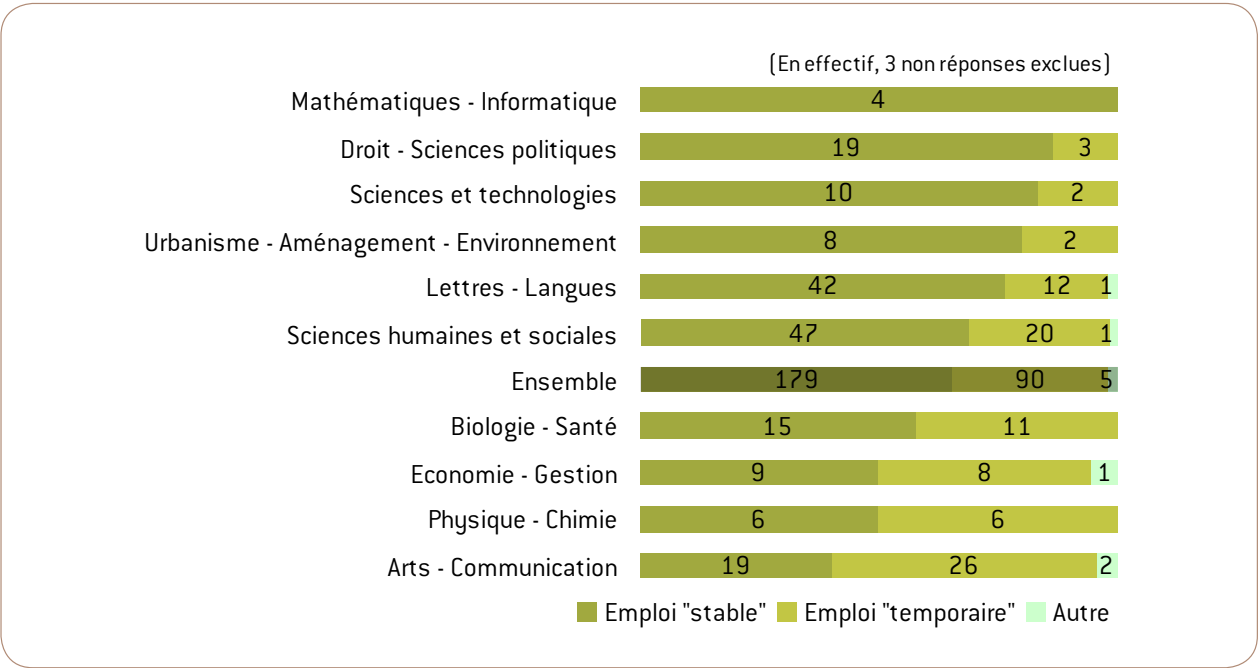
→ On note qu'une part significative des emplois « temporaires » est occupée par des diplômés inscrits en formation initiale (35%). Les diplômés en reprise d'études au moment du Master 2 recherche sont 79% à exercer un emploi « stable » et 17% à exercer un emploi « temporaire ».



[12] Les emplois « stables » regroupent les CDI, titulaires de la fonction publique, indépendants, professions libérales, chefs d'entreprises.

[13] Les emplois « temporaires » regroupent les CDD, contractuels de la fonction publique, intérimaires, vacataires, emplois aidés, Volontaires Internationaux en Entreprise (VIE).

→ Quelques disparités sont observées selon les domaines de formation.



Plusieurs domaines comptent davantage d'emploi « stable » : « Mathématiques - Informatique » [4/4], « Droit - Sciences politiques » [19/22], « Sciences et technologies » [10/12], « Urbanisme - Aménagement - Environnement » [8/10], « Lettres - Langues » [42/55] et « Sciences humaines et sociales » [47/68]. Tous sont au dessus de la moyenne à 65%.

On note, par ailleurs, que le taux d'emploi « temporaire » est significativement plus important chez les diplômés en « Arts - Communication » [26/47, soit 55%].

→ On observe une différence selon le sexe : les hommes sont significativement plus nombreux à occuper un emploi « stable » [72%] que les femmes [61%]. On compte 38% d'emplois « temporaires » chez les femmes contre 25% chez les hommes.

→ On note également une différence significative selon le nombre d'emploi occupé depuis le Master.

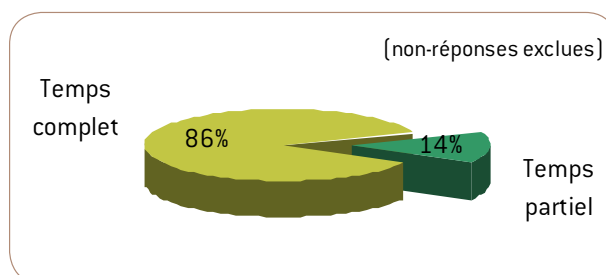
	Diplômés exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en décembre 2010 (n = 179)	Diplômés occupant au moins leur 2 nd emploi (n = 96)		
		1 ^{er} emploi	emploi en déc. 2010	Évolution
Emploi «stable»	77%	26%	44%	[+ 69%]
Emploi «temporaire»	22%	70%	53%	[- 24%]
Autre	1%	4%	3%	[- 25%]
Total	100%	100%	100%	

En décembre 2010, 77% des personnes exerçant toujours leur 1^{er} emploi [138/179] occupent un emploi « stable » contre seulement 44% des personnes exerçant au moins leur 2nd emploi [42/96]. Même si le pourcentage est bien plus faible chez ces derniers, on note une progression de la part des emplois « stables » entre le 1^{er} emploi et celui occupé en décembre 2010, passant de 26% à 44% [soit une augmentation de 69%].

B. DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL

→ **86%** des diplômés travaillent à **temps plein**. 14% sont à temps partiel, soit 37 personnes.

Parmi ces derniers, 4 individus travaillent moins de 50%, 9 sont à 50% et 17 sont à plus de 50% (7 non-réponses). 12 déclarent qu'ils ont réellement choisi le temps partiel, 24 personnes le subissent (1 non-réponse). De même, sur les 37 personnes à temps partiel, 11 exercent un emploi en complément de leur emploi principal (30%).

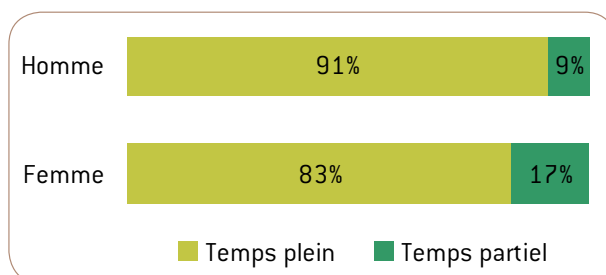


Les emplois occupés à temps partiel sont des emplois largement liés au secteur de la « Santé humaine et de l'action sociale ». En effet, 39% des diplômés exerçant dans ce domaine d'activité sont concernés par le temps partiel quand la moyenne est de 14%. Dans le même ordre d'idée, les diplômés du domaine de formation « Arts - Communication » sont significativement plus nombreux à exercer à temps partiel.

Enfin, les emplois à temps partiel correspondent significativement plus à des emplois « temporaires » puisqu'ils représentent 25,5% des postes « temporaires » contre 6% des emplois « stables ».

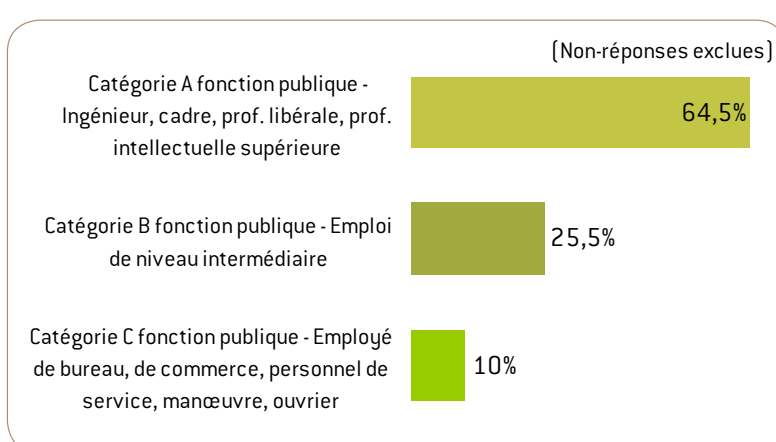
→ On note une disparité importante dans la durée du temps de travail selon le sexe.

Alors que 17% des femmes sont à temps partiel, on compte « seulement » 9% des hommes dans ce cas, soit une différence de 8 points.



C. CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES (CSP)

→ **64,5%** des diplômés en emploi en décembre 2010 occupent un poste de « **Personnel de catégorie A de la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession intellectuelle supérieure, profession libérale** », soit 176 personnes sur 273 (4 non - réponses exclues). On compte davantage d'hommes que de femmes occupant ce statut (74% contre 56% des femmes).



70,5% des diplômés en emploi « stable » appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle contre 52% de ceux qui occupent un emploi « temporaire ».

25,5% sont « Personnel de catégorie B dans la fonction publique » ou occupent un emploi de « niveau intermédiaire ». On y compte davantage de femmes (31% contre 17% des hommes).

Enfin, 10% des diplômés occupent un poste de « Catégorie C de la fonction publique, employé de bureau, de commerce, personnel de service, manœuvre, ouvrier ». Une part significative d'entre eux occupe des emplois « temporaires » (59%).

On note que le domaine « Arts - Communication » s'illustre par une surreprésentation de ses effectifs dans les postes de « Catégorie B de la fonction publique et emploi de niveau intermédiaire » ainsi que dans les postes de « Catégorie C de la fonction publique, employé de bureau, de commerce, personnel de service, manœuvre, ouvrier ».

Nous proposons ci-dessous un tableau présentant le statut de l'emploi selon le nombre d'emploi occupé (4 non-réponses exclues).

	Diplômés exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en décembre 2010 (n = 177)	Diplômés occupant au moins leur 2 nd emploi (n = 96)		
		1 ^{er} emploi (17 non-réponses exclues)	Emploi en décembre 2010	Évolution
Catégorie A fonction publique - Ingénieur, Cadre, Prof. libérale, Prof. intellectuelle supérieure	68%	40,5%	59,5%	+ 47%
Catégorie B fonction publique - Emploi de niveau intermédiaire	23%	29%	29%	=
Catégorie C fonction publique - Employé de bureau, de commerce, personnel de service, manœuvre, ouvrier	9%	30,5%	11,5%	- 62%
Total	100%	100%	100%	

Parmi les diplômés ayant changé d'emploi, le taux de variation des emplois de « Catégorie A - Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle supérieure » a augmenté de 47% entre le 1^{er} emploi et l'emploi actuel (40,5% à 59,5%). Cependant, ce taux n'atteint pas celui observé chez les diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi (68%). On notera également la forte baisse des statuts de « Catégorie C de la fonction publique, employé de bureau, de commerce, personnel de service, manœuvre, ouvrier ».

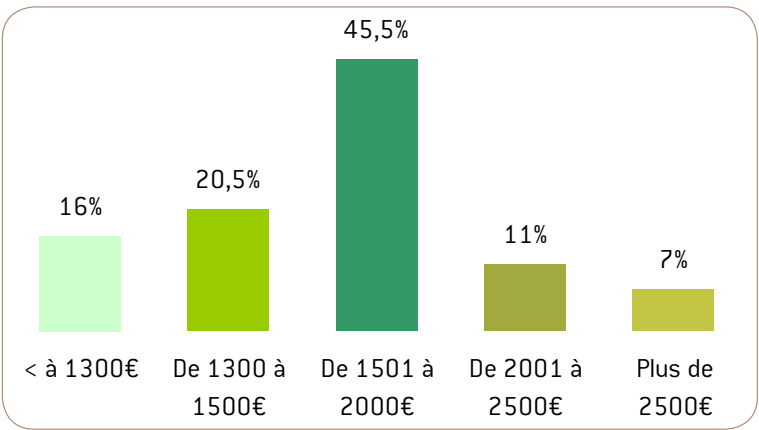
Ces résultats sont, cependant, à nuancer car la différence observée n'est pas significative, ce qui signifie que le nombre d'emploi occupé n'intervient pas dans le statut de l'emploi actuel.

D. SALAIRE NET MENSUEL

Les informations ci-dessous portent sur les diplômés exerçant un emploi à **temps plein** au moment de l'enquête et qui ont **déclaré un salaire**, soit 205 individus.

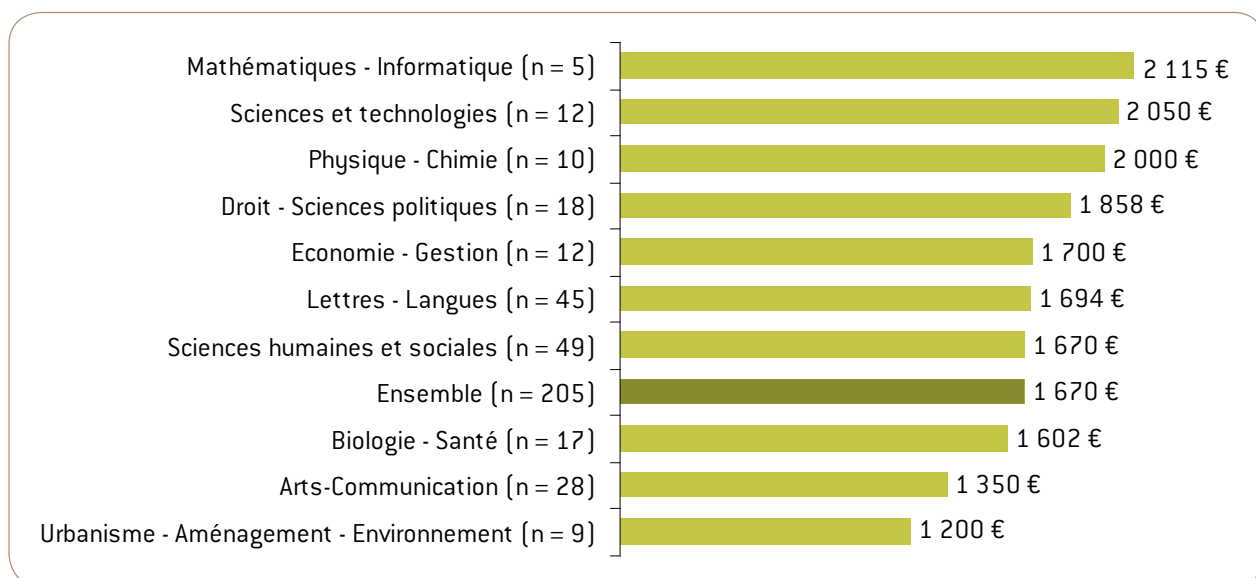
→ 30 mois après l'obtention du Master recherche, le **salaire net mensuel médian** est de **1670 €**.

Plus d'1/3 des diplômés perçoit moins de 1500 € ; Près de la moitié des diplômés perçoit entre 1501 € et 2000 € (45,5%), 18% touchent plus de 2000 €.



→ La rémunération nette mensuelle médiane varie nettement d'un domaine de formation à l'autre.

Elle s'étend de 2115 € pour les diplômés en « Mathématiques - Informatique » à 1 200 € pour les diplômés en « Urbanisme - Aménagement - Environnement ». L'écart entre le salaire net mensuel médian le plus élevé et le plus bas est donc de 915 €.



3 domaines sont en dessous du salaire net mensuel médian de 1670 €. Il s'agit des diplômés de :

- « Biologie - Santé » avec 1 602 €,
- « Arts - Communication » avec 1 350 €,
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » avec 1 200 €.

Le tableau suivant présente le salaire net mensuel médian selon le nombre d'emploi exercé depuis le Master.

	Diplômés exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en décembre 2010 (n = 135)	Diplômés occupant au moins leur 2 nd emploi (n = 70)	
		1 ^{er} emploi (n = 53)	Emploi en décembre 2010
Salaire net mensuel médian	1 689 €	1 455 €	1 486 €

Le salaire net mensuel médian des diplômés exerçant toujours leur 1^{er} emploi est le plus élevé (soit 1689 €). La différence est de 203 € par rapport aux diplômés exerçant au moins leur 2nd emploi en décembre 2010 et qui perçoivent 1486 €. On notera que, chez ces derniers, l'augmentation entre le salaire net mensuel médian du 1^{er} emploi et celui du 2nd emploi est très faible (+ 31€).

→ On observe également une différence selon le régime d'inscription.

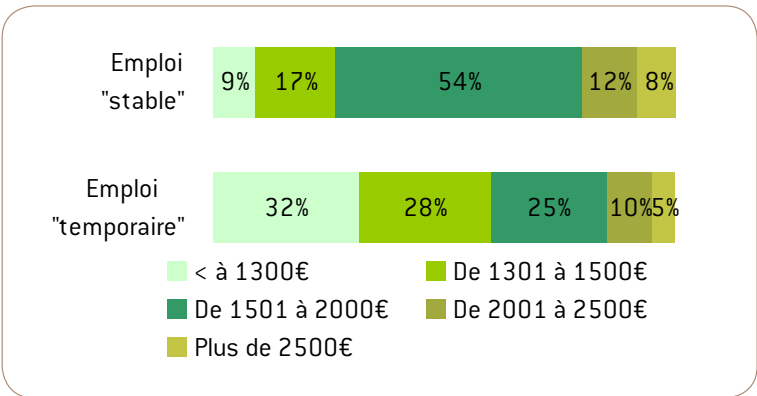
(Mais les informations suivantes sont à nuancer au vu des faibles effectifs de diplômés en reprise d'études).

Le salaire net mensuel médian des diplômés inscrits en formation initiale est de **1 659 €** (n = 189) contre **1 830 €** chez ceux en reprise d'études (n = 16).

37,5% des diplômés inscrits en formation initiale perçoivent moins de 1 500 € (19% des diplômés en reprise d'études). À l'inverse, 37% des diplômés en reprise d'études perçoivent plus de 2 000 € (17% des diplômés inscrits en formation initiale).

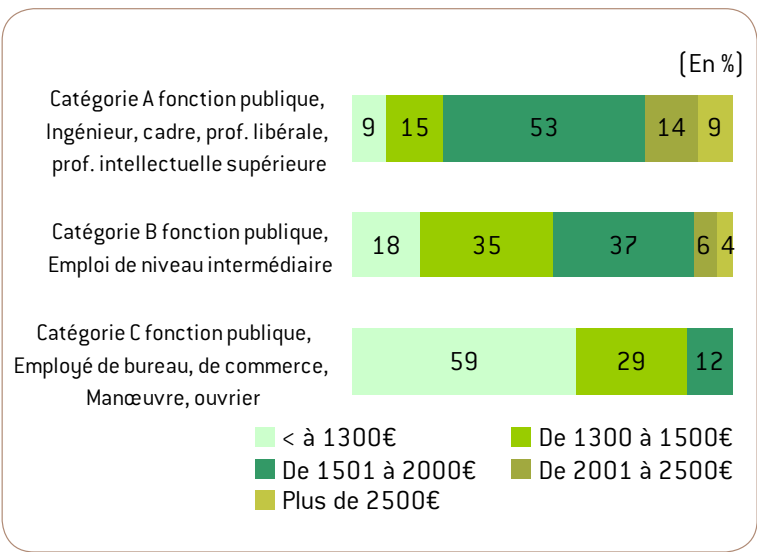
→ Le salaire net mensuel médian varie aussi selon la nature du contrat de travail. En effet, il est de **1 700 €** pour les emplois « stables » et de **1 400 €** pour les emplois « temporaires ».

Alors que 60% des personnes en emploi « temporaire » (n = 36/60) gagnent moins de 1 500 €, on en compte seulement 26% chez les diplômés en emploi « stable » (n = 38/145).



→ Des disparités salariales sont également observées selon le statut de l'emploi.

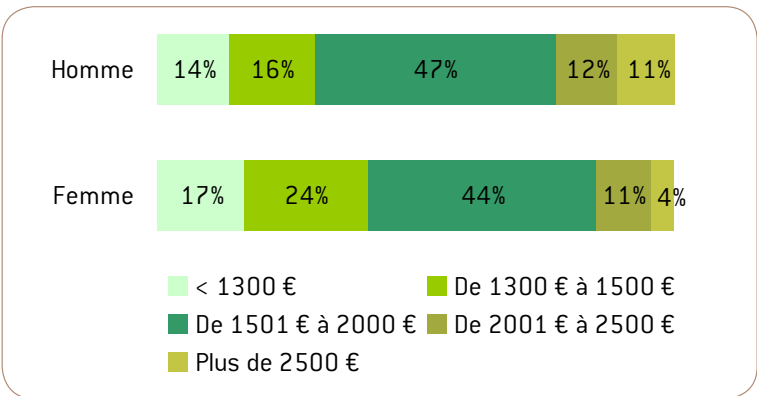
Les « Personnels de catégorie A de la fonction publique, Ingénieurs, Cadres, Professions Intellectuelles Supérieures, Professions libérales » perçoivent un salaire net mensuel médian de **1 700 €** contre **1 500 €** chez les « Personnels de catégorie B et emploi de niveau intermédiaire » et **1 177 €** chez les « Personnel de catégorie C de la fonction publique, employé de bureau, de commerce, personnel de service, manœuvre, ouvrier ».



→ On n'observe pas de différence significative en fonction du sexe.

Le salaire net mensuel médian des hommes comme des femmes est de **1 670 €**.

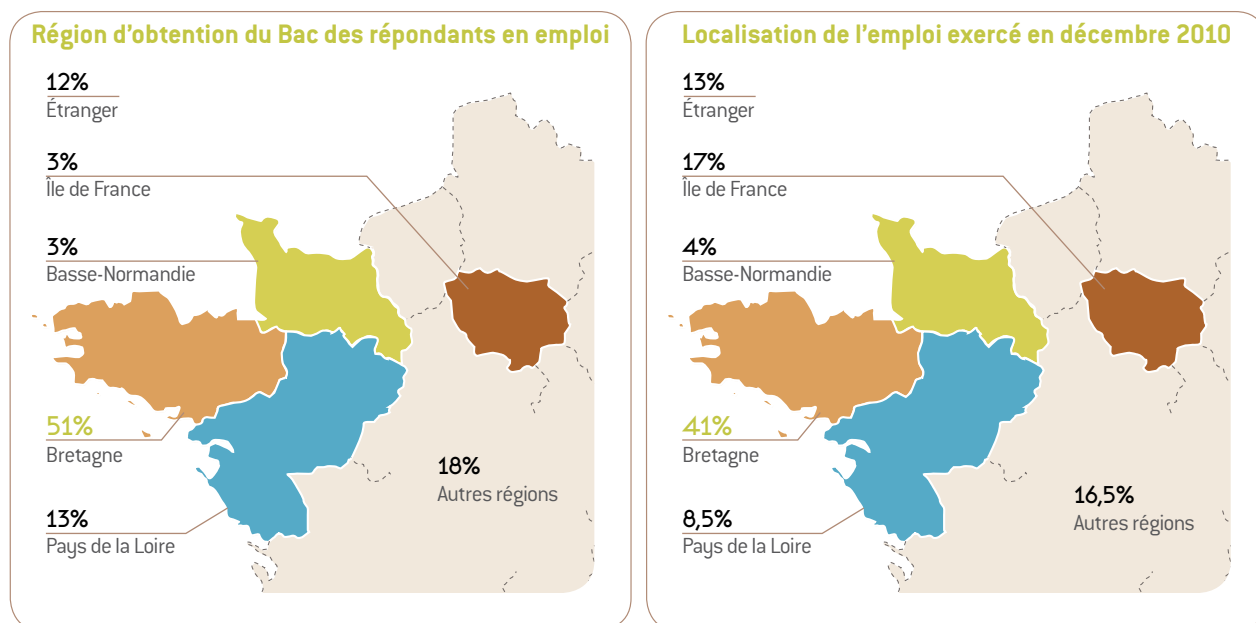
Sans que cela soit significatif, on observe que 30% des hommes gagnent moins de 1 500 € contre 41% des femmes. A l'inverse, 23% des hommes gagnent plus de 2000 € contre 15% des femmes.



IV // LIEU D'EXERCICE DE L'EMPLOI

A. LOCALISATION DE L'EMPLOI

→ 30 mois après l'obtention du Master, **41%** des diplômés travaillent en **Bretagne** (4 non - réponses exclues), dont 24,5% en Ille et Vilaine, 8,5% dans le Finistère, 5% dans le Morbihan et 3% dans les Côtes d'Armor.



En comparaison à l'origine géographique des diplômés en emploi en décembre 2010 (obtenue à partir de la région d'obtention du Bac), la région Bretagne compte un solde migratoire négatif. Les mobilités se font essentiellement vers la région « Île-de-France » où l'on observe une progression de 14 points.

En focalisant notre attention sur la région d'origine des diplômés, on s'aperçoit qu'après l'obtention du Master recherche, les diplômés ont tendance à rejoindre leur région d'origine. En effet :

- > 56% des diplômés ayant obtenu leur Bac en Île-de-France exerce leur emploi actuel en Île-de-France,
- > 52,5% de ceux ayant obtenu leur Bac en Bretagne exerce leur emploi actuel en Bretagne,
- > 44% de ceux ayant obtenu leur Bac à l'étranger exerce leur emploi actuel à l'étranger,
- > 37,5% de ceux ayant obtenu leur Bac en Basse - Normandie exerce leur emploi actuel en Basse- Normandie,
- > 28% de ceux ayant obtenu leur Bac dans les Pays de la Loire exerce leur emploi actuel dans les Pays de la Loire,
- > 28% de ceux ayant obtenu leur Bac dans une «autre région» exerce leur emploi actuel dans une « autre région ».

→ On observe des disparités selon le régime d'inscription en Master. Cependant, ces informations sont à lire avec précaution vu les faibles effectifs inscrits en reprise d'études.

Ainsi, la mobilité géographique apparaît plus importante chez les diplômés inscrits en formation initiale (n = 248). Ils quittent la Bretagne (-13 points), les Pays de la Loire (- 5 points) et les « autres régions » (- 1,5 points) au profit de la région Île-de-France (+ 16 points), de l'étranger (+ 2,5 points) et de la Basse - Normandie (+ 1 point).

À l'inverse, les diplômés en reprise d'études (29 personnes) quittent les Pays de la Loire (- 7 points), les « autres régions françaises » (- 3,5 points) et l'étranger (- 13,5 points) pour venir travailler en Bretagne (+ 20 points) ou en Basse - Normandie (+ 4 points).

→ Le tableau suivant présente la localisation de l'emploi selon le nombre de poste occupé (non - réponses exclues).

	Diplômés exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en décembre 2010 (n= 177)	Diplômés occupant au moins leur 2 nd emploi en décembre 2010 (n = 96)
Bretagne	39%	45%
Île-de-France	20%	11%
Etranger	11%	16%
Pays de la Loire	7%	10%
Basse - Normandie	5%	3%
Autres régions	18%	15%

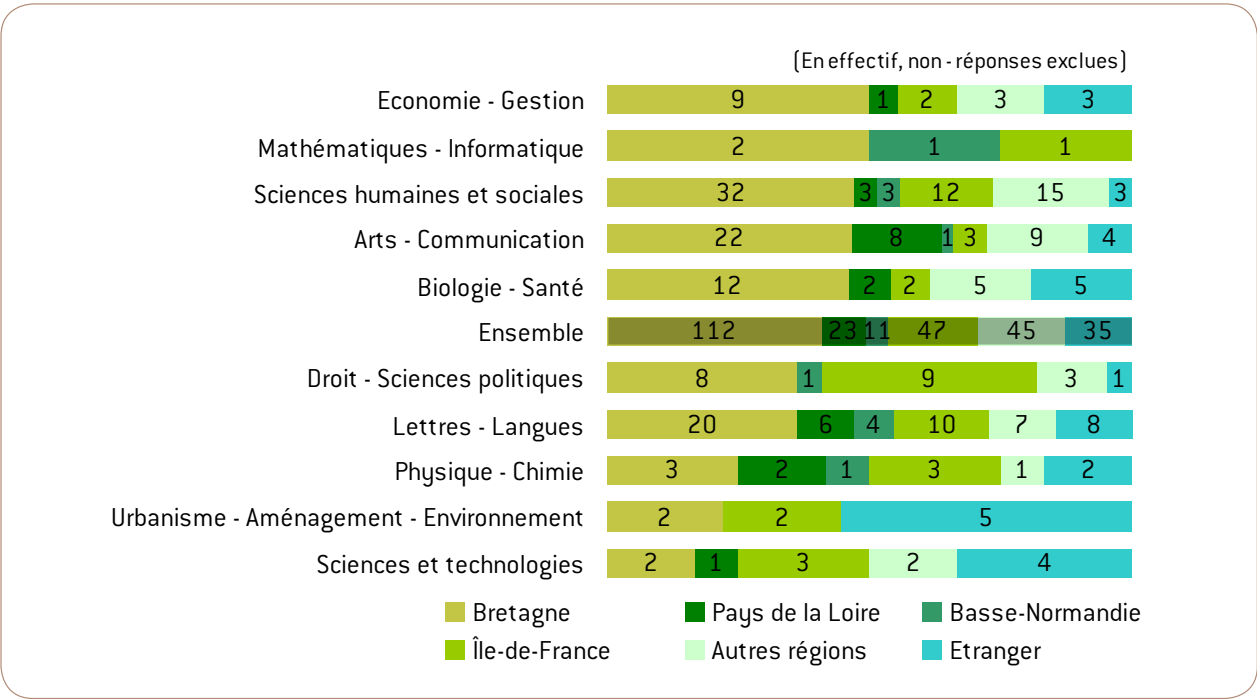
La part des emplois en Bretagne est plus importante chez les diplômés exerçant au moins leur 2nd emploi tandis que l'Île-de-France attire davantage au moment du 1^{er} emploi.

→ Il est intéressant de noter que la part des emplois en Bretagne diffère selon les domaines de formation :

Dans 5 domaines, au moins 4 diplômés sur 10 s'insèrent en Bretagne : « Economie - Gestion » (9/18), « Mathématiques - Informatique » (2/4), « Sciences humaines et sociales » (32/68), « Arts - Communication » (22/47) et « Biologie - Santé » (12/26).

L'emploi en Île-de-France concerne davantage les diplômés de « Droit - Sciences politiques » (9/22).

De même, 5 diplômés sur 9 issus du domaine « Urbanisme - Aménagement - Environnement » travaillent à l'étranger.



B. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI EN FONCTION DE SA LOCALISATION (non - réponses exclues)

Caractéristiques \ Localisation	Bretagne (n = 112)	Île-de-France (n = 47)	Autres régions ^[14] (n = 79)	Étranger (n = 35)	Ensemble
---------------------------------	-----------------------	---------------------------	---	----------------------	----------

Type de contrat de travail

Emploi « stable »	62%	81%	61%	66%	65%
Emploi « temporaire »	36%	17%	38%	34%	33%
Autre	2%	2%	1%	/	2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Temps de travail

Temps complet	84%	93,5%	87%	89%	86%
Temps partiel	16%	6,5%	13%	11%	14%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Catégories socioprofessionnelles

Catégorie A fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle supérieure	62%	83%	52%	73,5%	64,5%
Catégorie B fonction publique, Emploi de niveau intermédiaire	24,5%	13%	39%	20,5%	25,5%
Catégorie C, Employé de bureau, de commerce, manœuvre, Ouvrier	13,5%	4%	9%	6%	10%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Salaire net mensuel médian de l'emploi

exercé à temps plein en décembre 2010 (N=204)	1640 €	1928 €	1630 €	1600 €	1670 €
---	--------	--------	--------	--------	--------

→ Les diplômés exerçant en Île-de-France connaissent les meilleures conditions d'insertion :

- 81% d'entre eux occupent un emploi « stable » (65% pour l'ensemble);
- 93,5% travaillent à temps complet (86% pour l'ensemble);
- Le taux de postes de « Catégorie A de la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle Supérieure » est de 83%.
- Le salaire net mensuel médian est le seul au dessus du salaire net mensuel médian global : 1928 €.

Les emplois à l'étranger sont également relativement favorables avec 66% d'emplois « stables », 89% de postes à temps complet. De même, 73,5% des emplois sont des postes de « Catégorie A de la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle Supérieure ». Par contre, le salaire net mensuel médian est le plus bas des 4 localisations proposées.

Quant aux emplois en Bretagne, le nombre d'emploi « stable » (62%) est inférieur à la moyenne (65%). La Bretagne recense également la plus grande proportion d'emploi exercé à temps partiel (16%). Les postes de « Catégorie A, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle supérieure » (62%) sont légèrement en dessous de la moyenne (64,5%). Par contre, le salaire net mensuel médian est le deuxième plus élevé après celui perçu en Île-de-France.

[14] Dont Basse - Normandie, Pays de la Loire et autres régions françaises.

C. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI SELON LE SEXE (non - réponses exclues)

277 diplômés sont en emploi en décembre 2010. Cela concerne 45% des femmes (162/358) et 34% des hommes (115/340).

On observe une différence dans le **nombre d'emplois exercés depuis le Master**. Ainsi, les femmes sont légèrement plus nombreuses à occuper au moins leur 2nd emploi en décembre 2010 (36%, soit 58 personnes sur 162) que les hommes (34%, soit 39 personnes sur 115).

	Diplômés exerçant toujours leur 1 ^{er} emploi en décembre 2010 (N = 179)			Diplômés occupant au moins leur 2 nd emploi en décembre 2010 (N = 95)		
	Homme (n = 75)	Femme (n = 104)	Différence	Homme (n = 38)	Femme (n = 57)	Différence
Taux d'emploi "stable"	80%	75%	- 5 points	55%	35%	- 20 points*
Taux de "Personnel de catégorie A, Ingénieur, Cadre, Profession Libérale, Profession Intellectuelle Supérieure"	76%	62%	- 14 points*	78%	46%	- 32 points*
Taux d'emploi à temps complet	92%	86%	- 6 points	92%	75%	- 17 points*
Salaire net mensuel médian	1670 €	1700 €	+ 30 €	1655 €	1400 €	- 255 €

* Différence significative.

Qu'elles exercent leur 1^{er} emploi ou au moins leur 2nd emploi, les femmes font face à des conditions d'emplois plus difficiles.

Même si toutes les différences ne sont pas significatives, on constate que le changement d'emploi accentue encore les écarts entre hommes et femmes.

C'est le cas pour le taux de « Personnel de catégorie A, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession Intellectuelle Supérieure » : il est de 76% pour les hommes et de 62% pour les femmes lorsqu'ils exercent toujours leur 1^{er} emploi. La différence est alors de 14 points. Si un changement d'emploi intervient, les hommes sont plus nombreux dans cette catégorie alors que les femmes perdent 16 points. La différence entre homme et femme est ainsi plus importante et atteint 32 points.

On constate la même tendance concernant la durée du temps de travail exception faite du taux d'emploi à temps plein identique pour les hommes (92%) même s'ils changent de poste. La différence entre homme et femme est d'abord de 6 points et atteint 17 points pour les individus exerçant au moins leur 2nd emploi.

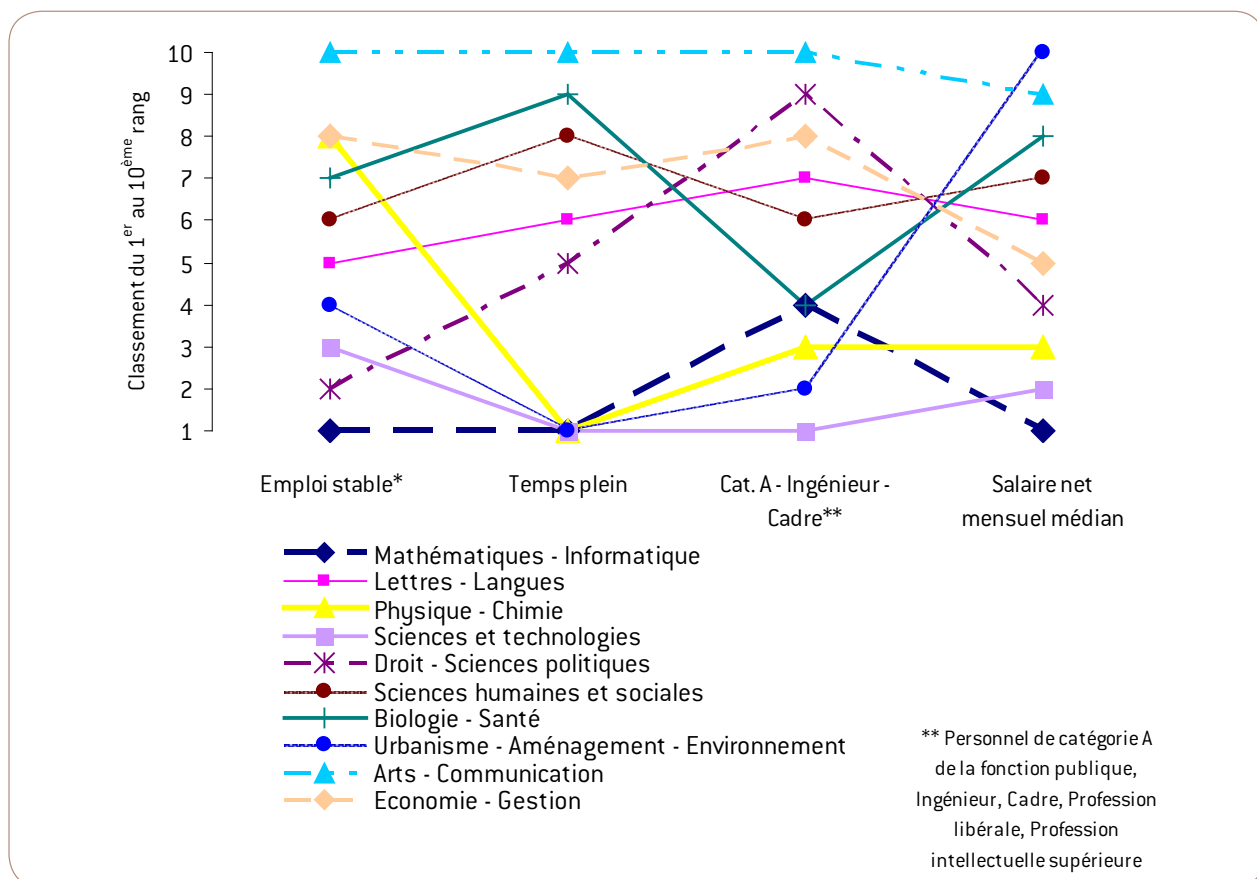
Enfin, le taux d'emploi « stable » est relativement élevé pour les hommes et les femmes exerçant leur 1^{er} emploi (80% VS 75%). La différence n'est d'ailleurs pas significative. Par contre, chez les diplômés occupant au moins leur 2nd emploi, le taux d'emploi « stable » chute à 55% pour les hommes et 35% pour les femmes. La différence devient significative (- 20 points).

Quant au salaire net mensuel médian, celui des hommes et des femmes est quasiment équivalent lorsqu'il s'agit du 1^{er} emploi (différence de 30 €). Si les diplômés exercent au moins leur 2nd emploi, les femmes perçoivent 1400 € tandis que les hommes perçoivent 1655 €. La différence est alors de 255 €.

D. PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI SELON LE DOMAINE DE FORMATION (non - réponses exclues)

Nous proposons ci-dessous une répartition, de la 1^{ère} à la 10^{ème} place des domaines de formation selon 4 conditions d'insertion :

- 1) La stabilité de l'emploi* (CDI, titulaire fonction publique, indépendant, profession libérale, chef d'entreprise),
- 2) Le travail à temps plein,
- 3) Le statut de « Personnel de Catégorie A de la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession intellectuelle supérieure »**,
- 4) Le salaire net mensuel médian.



Les domaines « Sciences et technologies », « Mathématiques - Informatique » et « Physique - Chimie » paraissent particulièrement bien insérés.

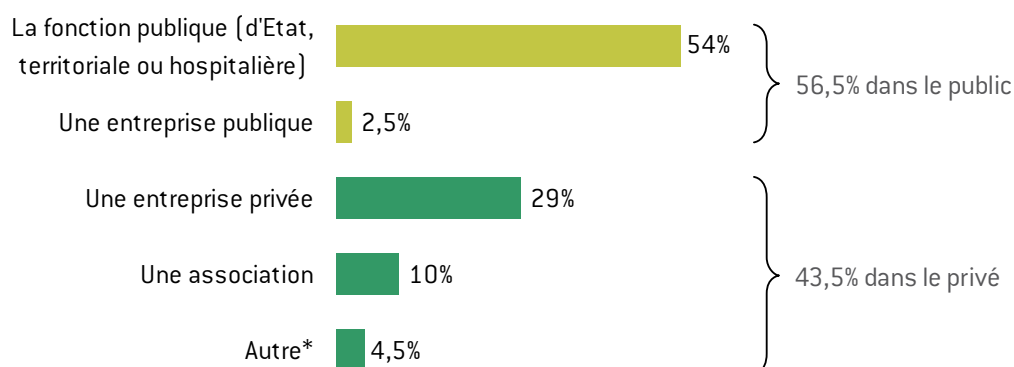
V // CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOYEUR

A. STRUCTURE DE L'EMPLOYEUR

Les structures publiques sont les principaux employeurs des diplômés de Master recherche (56,5%).

La fonction publique embauche 54% des diplômés en emploi en décembre 2010. 42% travaillent dans la fonction publique d'Etat, 8% ont intégré la fonction publique territoriale et 4% sont dans la fonction publique hospitalière.

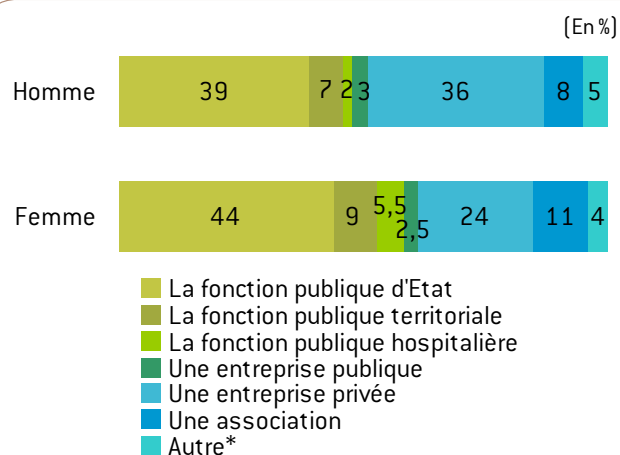
Par ailleurs, 43,5% exercent leur activité dans le secteur privé dont 29% dans une entreprise privée et 10% dans une association.



**l'employeur est une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant ou le diplômé est son propre employeur.*

→ On observe quelques disparités selon le sexe.

Alors que les hommes intègrent davantage des structures privées (49%), les femmes travaillent en structures publiques (61%).



**l'employeur est une personne exerçant une profession libérale ou un indépendant ou le diplômé est son propre employeur.*

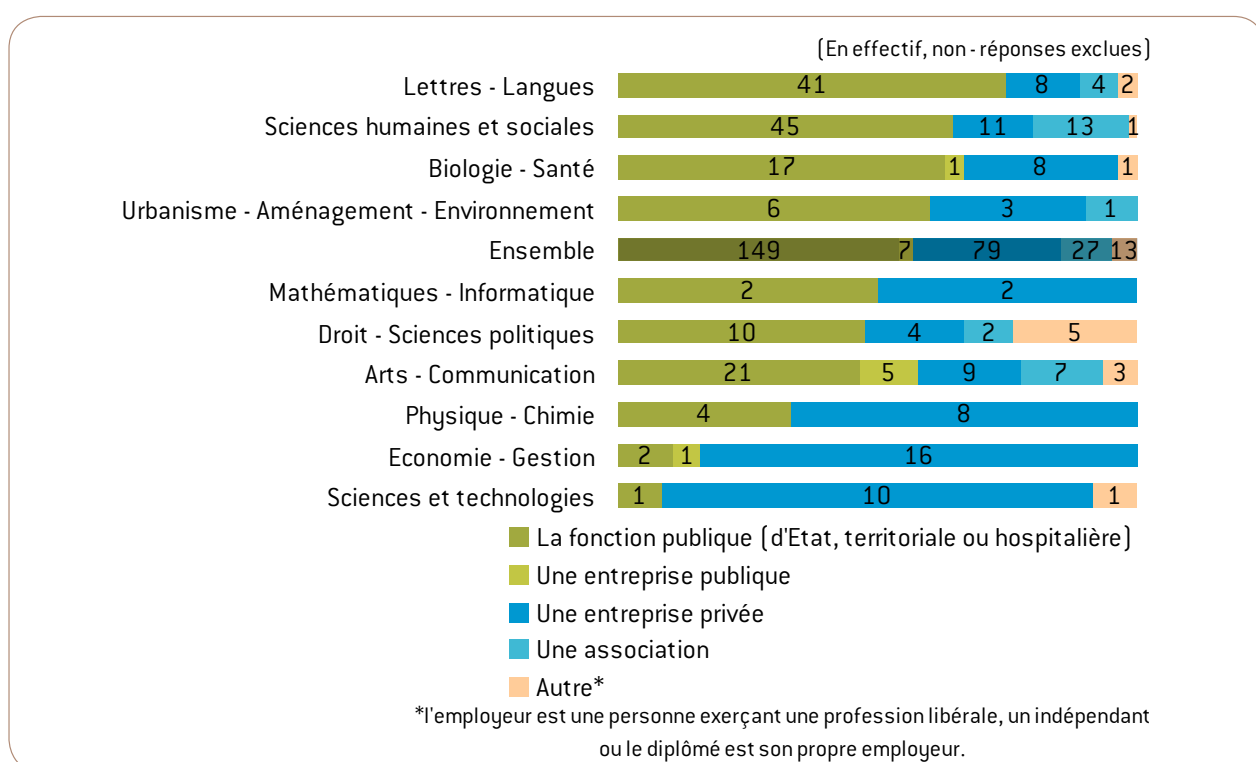
→ On note également quelques différences selon le domaine de formation.

Ainsi, 3 domaines s'orientent essentiellement vers des structures privées :

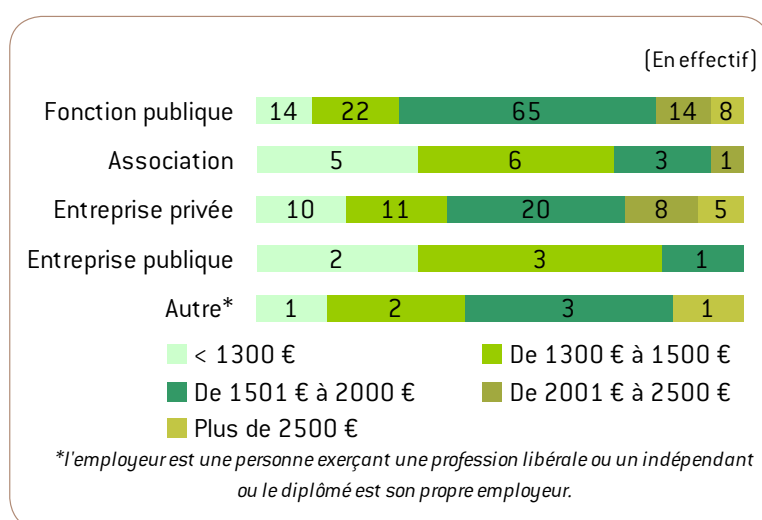
- Le domaine « Economie - Gestion » : 16 diplômés sur 19 (84%),
- Le domaine des « Sciences et technologies » : 10 diplômés sur 12 travaillent dans une entreprise privée (83%),
- Le domaine de la « Physique - Chimie » : 8 diplômés sur 12 y exercent leur fonction (67%).

À l'inverse, 4 domaines intègrent davantage le secteur public :

- « Lettres - Langues » : 41 diplômés sur 55 (74,5%),
- « Sciences humaines et sociales » : 45 diplômés sur 70 sont dans la fonction publique (64%),
- « Biologie - Santé » : 17 diplômés sur 27 exercent leur emploi dans la fonction publique (63%) et 1 est dans une entreprise publique (4%).
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » : 6 diplômés sur 10 sont dans la fonction publique (60%).



→ Selon la structure de l'emploi, le salaire net mensuel médian varie de manière importante. Il est de 1 325 € dans les entreprises publiques (n = 6), de 1 367 € dans les associations (n=15). Il passe à 1670 € dans la fonction publique (n = 123) et atteint 1700 € dans les entreprises privées (n = 54). On note également qu'il est de 2000 € dans les autres types de structures (n = 7).



On s'aperçoit que le salaire net mensuel médian varie selon un certain nombre de caractéristiques de l'emploi :

- Les diplômés qui perçoivent moins de 1300 € travaillent significativement plus à l'étranger. Ils sont également surreprésentés dans les emplois de type « Personnel de catégorie C de la fonction publique, Employé de commerce, de bureau, Manœuvre, Ouvrier ».
- Les salaires compris entre 1300 € et 1500 € sont perçus significativement plus par des diplômés intégrés dans des structures de 1 à 9 salariés. On compte également une part significative de diplômés exerçant des emplois de « Catégorie B de la fonction publique » ou des emplois « de niveau intermédiaire ».
- Enfin, les diplômés rémunérés entre 1500 € et 2000 € sont significativement plus nombreux à avoir intégré la fonction publique, dont le nombre de salariés est supérieur à 500. Ils exercent un emploi « stable ». Ce salaire est perçu par les « Personnels de catégorie A ».

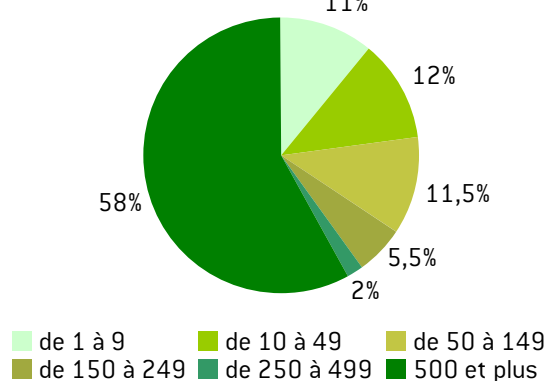
B. TAILLE DE L'ENTREPRISE

58% des diplômés en emploi en décembre 2010 travaillent dans une entreprise de **plus de 500 salariés** (150 individus sur 260).

23% travaillent dans une entreprise de **moins de 50 salariés**.

On n'observe pas de disparités selon le sexe.

Nombre de salariés dans l'entreprise mère
(Non - réponses exclues)

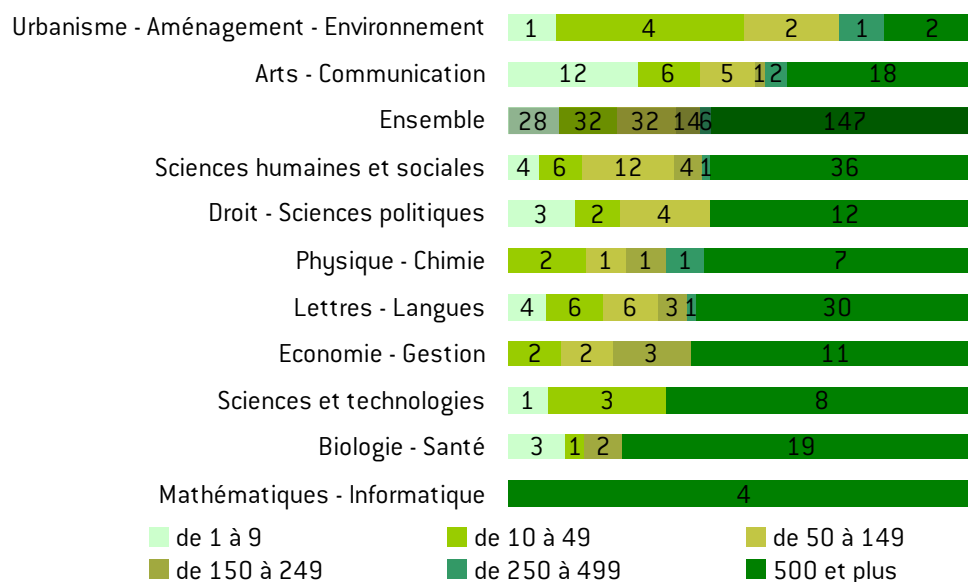


→ Quelques disparités significatives apparaissent selon le domaine de formation.

En effet, plus de 2/3 des diplômés de « Mathématiques - Informatique » (100%), de « Biologie - Santé » (76%) et de « Sciences et technologies » (67%) ont intégré des entreprises de plus de 500 salariés.

À l'inverse, les diplômés en « Urbanisme - Aménagement - Environnement » et en « Arts - Communication » travaillent plutôt dans des petites structures (Respectivement 50% et 41% travaillent dans des entreprises de moins de 50 salariés). À noter que 27% des diplômés en « Arts - Communication » sont intégrés dans des structures de moins de 10 salariés.

(En effectif, non - réponses exclues)

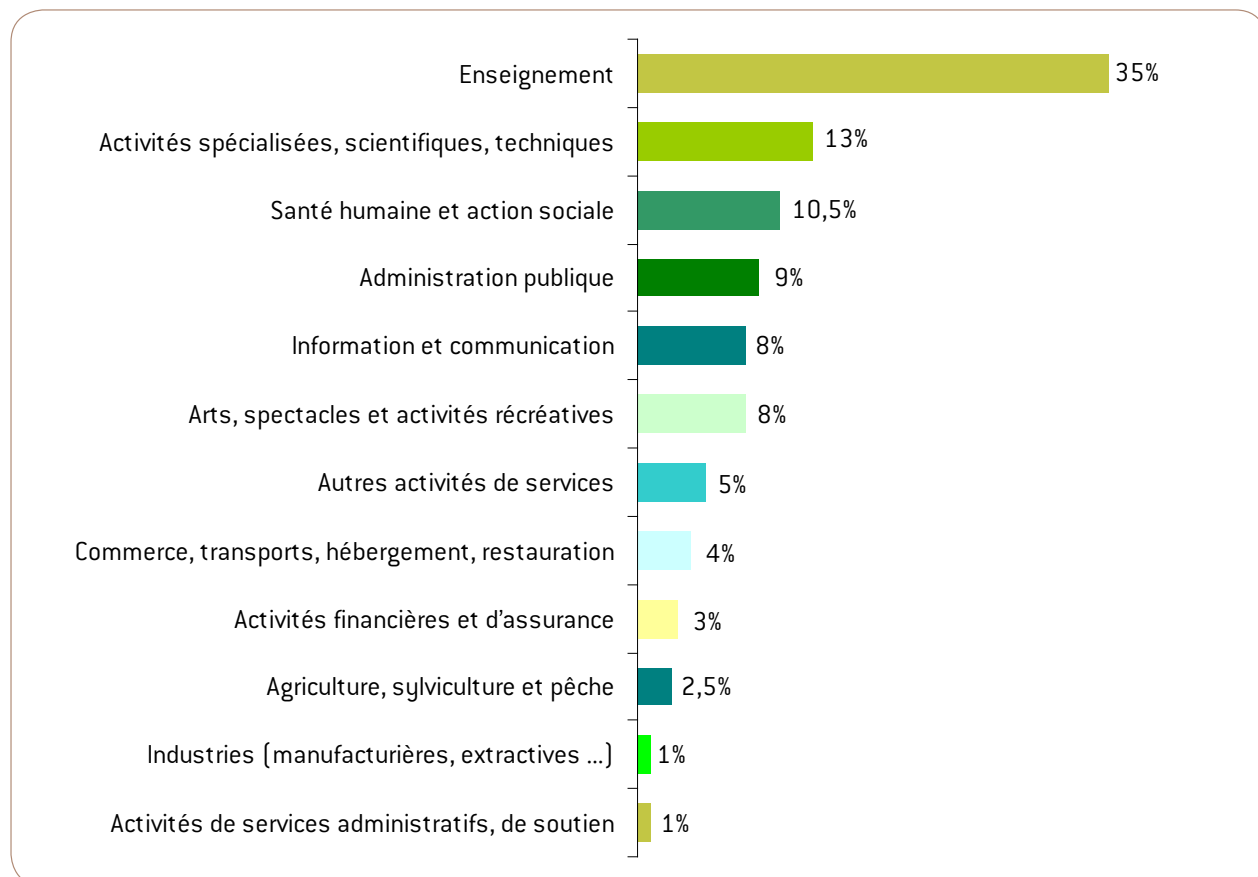


C. DOMAINE D'ACTIVITÉ DE L'EMPLOYEUR

Plus d'1/3 des diplômés travaillent dans le secteur de « l'Enseignement », (35%, soit 96 personnes).

13% ont un poste dans les « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (n = 35).

10,5% des diplômés travaillent dans le domaine de la « Santé humaine et action sociale » (n = 29).



→ On retrouve significativement plus de femmes dans les secteurs de « l'Enseignement » (42% contre 25% des hommes) et des « Arts, spectacles, activités récréatives » (11% des femmes contre 3,5% des hommes).

À l'inverse, on compte significativement plus d'hommes dans le secteur de « l'Information - Communication » (13% contre 4% des femmes) et celui des « activités de services » (8% contre 2,5% des femmes).

VI // CONDITIONS D'INSERTION SELON LA POURSUITE D'ÉTUDES OU NON

	Pas de poursuite d'études (n = 143)	1 an de poursuite d'études (n = 73)	2 ans de poursuite d'études (n = 59)	Ensemble
Type de contrat de travail				
Emploi « stable »	61,5%	62%	80%	65%
Emploi « temporaire »	35%	37%	20%	33%
Autre	3,5%	1%	/	2%
Total	100%	100%	100%	100%
Temps de travail				
Temps complet	84%	86%	93%	86%
Temps partiel	16%	14%	7%	14%
Total	100%	100%	100%	100%
Catégories socioprofessionnelles				
Catégorie A fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession Intellectuelle Supérieure	64%	62%	70%	64,5%
Catégorie B fonction publique, Emploi de niveau intermédiaire	25,5%	29,5%	20%	25,5%
Catégorie C fonction publique, Employé de bureau, de commerce, manœuvre, Ouvrier	10,5%	8,5%	10%	10%
Total	100%	100%	100%	100%
Salaire net mensuel médian de l'emploi				
exercé à temps plein en décembre 2010 (N = 162)	1650 €	1600 €	1687 €	1670 €

Avant de commenter ce tableau, nous souhaitons souligner que l'interprétation proposée ci-dessous repose sur les conditions de l'emploi exercé en décembre 2010. Or, l'entrée des diplômés sur le marché du travail peut différer de plusieurs mois selon la poursuite d'études ou non.

Avec toutes les précautions qui s'imposent, il semblerait que la poursuite d'études après le Master recherche favorise les conditions de l'emploi occupé en décembre 2010 à condition que la durée des études soit de 2 ans.

Ainsi, 61,5% des répondants n'ayant pas poursuivi d'études ont un emploi « stable » en décembre 2010, les diplômés en poursuites d'études pendant 1 an sont 62% dans ce cas, ceux ayant poursuivi des études pendant 2 ans sont 80%.

De même, le pourcentage des personnes travaillant à temps complet augmente avec la poursuite d'études : de 84% chez ceux qui ont rejoint directement le marché du travail après le Master, le pourcentage passe à 86% chez ceux qui ont poursuivi pendant un an. Il atteint 93% chez ceux ayant poursuivi leurs études pendant 2 ans.

Dans les 2 autres conditions de l'emploi (catégorie socioprofessionnelle et salaire), la poursuite d'études est bénéfique uniquement lorsqu'elle est de 2 ans. En effet, les postes de « Catégorie A de la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession libérale, Profession Intellectuelle Supérieure » sont occupés par 64% des diplômés n'ayant pas poursuivi d'études pour 70% de ceux ayant poursuivi 2 années d'études.

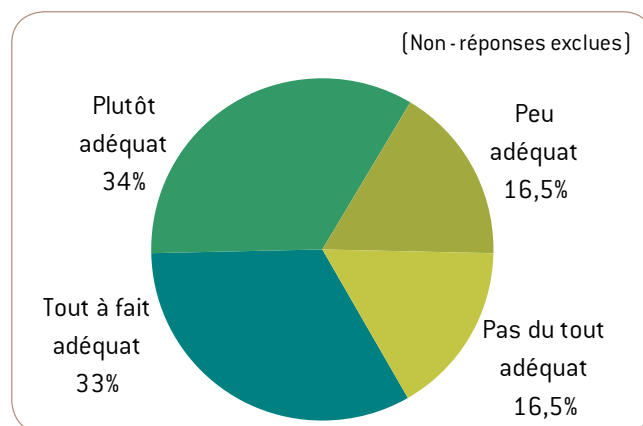
De la même manière, le salaire net mensuel médian est légèrement plus élevé (passant de 1650 € à 1687 €). Par contre, le salaire net mensuel médian est plus élevé chez les diplômés n'ayant pas poursuivi d'études que chez ceux ayant poursuivi 1 seule année d'études (1600 €).

VII // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LA SPÉCIALITÉ DE MASTER

→ **67%** des diplômés estiment leur **emploi adéquat** à leur **spécialité** de Master.

On note que 16,5% des diplômés considèrent leur emploi en totale inadéquation avec la spécialité du Master, soit 45 personnes.

Au regard du genre, même si la différence n'est pas significative, on s'aperçoit que les femmes estiment leur emploi davantage en adéquation avec leur spécialité de Master (69% contre 63% des hommes).



L'adéquation entre l'emploi et la spécialité de Master est également liée au statut de l'emploi.

Ainsi, les « Personnels de catégorie A de la fonction publique, Ingénieurs, Cadres, Professions libérales, Professions intellectuelles Supérieures » sont surreprésentés parmi ceux qui estiment leur emploi « totalement adéquat » à leur spécialité de Master (40% alors que la moyenne est de 33%).

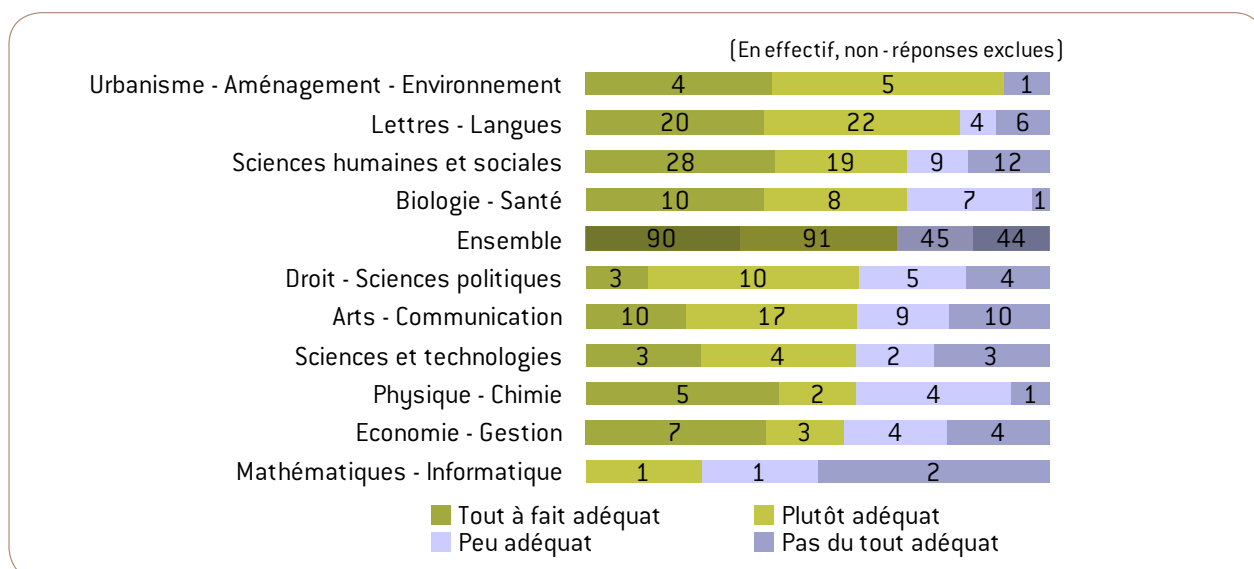
De même, les « Personnels de catégorie B de la fonction publique » et les emplois de « niveau intermédiaire » sont surreprésentés parmi les individus estimant leur emploi « plutôt en adéquation » avec leur spécialité de Master (43% alors que la moyenne est de 34%).

Enfin, les « Personnels de catégorie C de la fonction publique, Employés de bureau, de commerce, Manœuvres, Ouvriers » sont surreprésentés parmi ceux qui estiment leur emploi en « totale inadéquation » avec leur spécialité de Master (58% alors que la moyenne est de 16,5%).

Le sentiment d'adéquation de l'emploi avec la spécialité de Master varie d'un domaine de formation à l'autre.

En effet, 4 domaines se placent au-dessus de la moyenne :

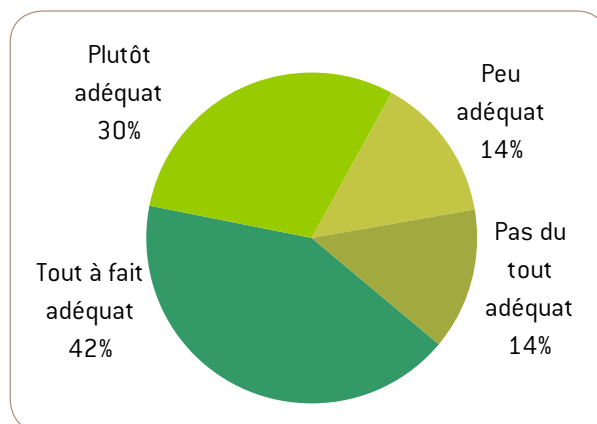
- « Urbanisme - Aménagement - Environnement » : 9 individus sur 10 (90%),
- « Lettres - Langues » : 42 individus sur 52 (81%),
- « Sciences humaines et sociales » : 47 individus sur 68 (69%),
- « Biologie - Santé » : 18 individus sur 26 (69%).



VIII // ADÉQUATION ENTRE L'EMPLOI EXERCÉ ET LE NIVEAU DE FORMATION

→ **72%** des diplômés estiment leur **emploi adéquat** à leur **niveau de formation**.

Il y a quelques disparités selon le genre sans que cela soit significatif. 77% des hommes considèrent leur emploi adéquat à leur niveau de formation (69% chez les femmes).



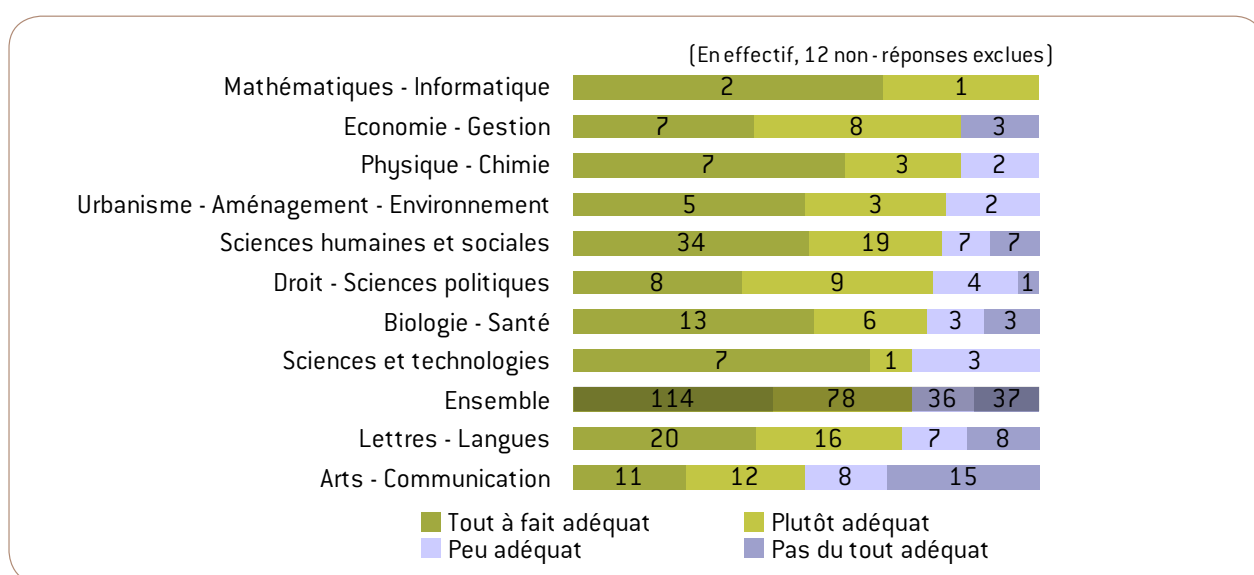
L'adéquation entre l'emploi et le niveau de formation est fortement liée au statut de l'emploi.

Ainsi, 85,5% des « Personnels de catégorie A de la fonction publique, Ingénieurs, Cadres, Professions libérales, Professions intellectuelles supérieures » estiment leur emploi adéquat alors que 81% des diplômés exerçant des postes de « Catégorie C de la fonction publique, Employé de bureau, de commerce, manœuvre, ouvrier » estiment leur emploi inadéquat à leur niveau de formation.

On observe également des disparités selon le temps de travail. 76% des diplômés exerçant à temps complet déclarent leur emploi adéquat à leur niveau de formation. Ce taux est de 51,5% chez les diplômés exerçant à temps partiel.

Enfin, les diplômés qui perçoivent un **salaire** entre 1500 et 2000 € sont les plus nombreux à déclarer que leur emploi est adéquat à leur niveau de formation (83% dont 56% en totale adéquation). A l'inverse, 48% des diplômés percevant un salaire inférieur à 1300 € déclarent leur emploi inadéquat à leur niveau de formation (dont 28% en inadéquation totale).

Le sentiment d'adéquation de l'emploi occupé avec le niveau Bac + 5 varie d'un domaine de formation à l'autre.



2 domaines de formation se placent en dessous de la moyenne :

- « Lettres - Langues » : 29% des diplômés estiment leur emploi en inadéquation partielle ou totale avec leur niveau de formation.
- « Arts - Communication » : 50% des diplômés considèrent leur emploi inadéquat à leur niveau de formation.

En conclusion, les diplômés des domaines « Urbanisme - Aménagement - Environnement » et « Lettres - Langues » estiment en majorité leur emploi en adéquation avec leur spécialité de Master mais en inadéquation avec leur niveau de diplôme.

À l'inverse, les diplômés en « Physique - Chimie », « Economie - Gestion », « Mathématiques - Informatique » estiment leur emploi en adéquation totale ou partielle avec leur niveau Bac + 5 mais en inadéquation avec leur spécialité de Master.

Enfin, les diplômés de « Droit - Sciences politiques », « Sciences humaines et sociales » et « Sciences et technologies » gardent une certaine constance d'un indicateur à l'autre.

IX // PROJECTION À 6 MOIS CONCERNANT L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

→ **68%** des diplômés n'envisagent **pas ou peu de changer d'emploi** dans les 6 mois suivant l'enquête.

La différence est significative selon le **niveau de salaire**. 46% des diplômés touchant moins de 1500€ déclarent que cette probabilité de changer d'emploi est importante voire très importante contre 18,5% des diplômés touchant un salaire supérieur à 1500 €.

Ce projet de changement d'activité est aussi corrélé à la **nature du contrat de travail** : 63% des diplômés en emploi « temporaire » l'estiment importante à très importante quand 84% des diplômés en emploi « stable » l'envisagent peu voire pas du tout.

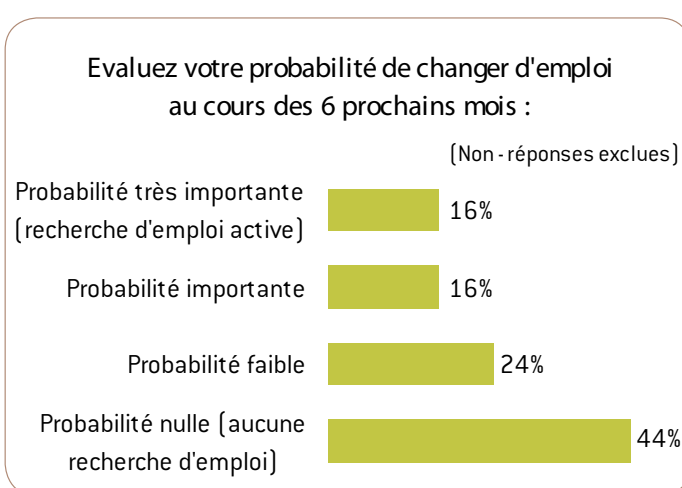
Le **temps partiel** est aussi une des motivations pour changer d'emploi : 41% des travailleurs à temps partiel projettent de façon très importante de changer d'activité alors que 48% des travailleurs à temps plein estiment cette probabilité nulle.

La différence est significative selon le **statut de l'emploi**. Ainsi, 77,5% des « Personnels de catégorie A de la fonction publique, Ingénieurs, Cadres, Professions libérales, Professions intellectuelles supérieures » déclarent une probabilité faible voire nulle de changer d'emploi alors que 69% des « Personnels de catégorie C, Employé de bureau, de commerce, personnels de services, manœuvre, ouvrier » l'estiment importante voire très importante. De même, 64% des « Personnels de catégorie B, Emploi de niveau intermédiaire » évaluent leur probabilité de changer d'emploi comme faible voire nulle.

Enfin, le changement d'emploi s'envisage également selon l'**adéquation de l'emploi** avec le niveau de formation Bac + 5. 78% des diplômés qui considèrent que leur emploi est tout à fait en adéquation avec leur niveau de formation avancent ne pas envisager de changement d'activité dans les 6 mois. A l'inverse, 51% des diplômés estimant leur emploi en inadéquation totale avec leur niveau de formation déclarent que le changement d'emploi est très probable.

Certaines conditions de travail citées ci-dessus présentent des disparités significatives **selon le genre**. Ainsi, on retrouve une différence entre homme et femme au niveau de la projection à 6 mois. En effet, 36% des femmes estiment leur probabilité de changer d'emploi importante voire très importante contre 26% des hommes.

On n'observe pas de différence significative selon le domaine de formation.



CONCLUSION

999 diplômés de Master recherche ont été interrogés 30 mois après l'obtention du diplôme. 702 individus ont répondu à cette enquête, soit un taux de réponses de **70%**. 4 d'entre eux ont été retirés de l'analyse car ils ont effectué le Master uniquement dans un cadre de culture générale (personnes âgées de plus de 60 ans au moment de l'inscription en Master recherche).

On compte 52% de femmes et 48% d'hommes.

87% des diplômés ont suivi leur 2^{ème} année de Master au titre de la formation initiale. D'autre part, 13% étaient inscrits au titre de la formation continue.

À l'entrée en Master 2, 87% des répondants étaient étudiants, 11% étaient salariés.

33% des diplômés ont cumulé un emploi au cours de leurs études de Master recherche.

Le taux de poursuite d'études est relativement élevé.

6 mois après l'obtention du diplôme, **64,5%** des répondants **poursuivaient des études** dont 34,5% cumulaient un emploi en parallèle. **18 mois après**, ce taux de **poursuite d'études** reste élevé (**59%**).

30 mois après le Master, il est de **49%**.

On a observé que dès 6 mois après l'obtention du Master et jusqu'au moment de l'enquête, les hommes se dirigent significativement plus vers de la poursuite d'études tandis que les femmes intègrent le marché du travail.

Parmi ceux ayant poursuivi au moins une année d'études après le Master, **53%** ont entamé des **études doctorales**, 13% se sont inscrits dans un nouveau Master ou encore 10,5% ont tenté les concours de l'enseignement.

On a observé des disparités dans les parcours d'études selon le sexe :

Les hommes sont davantage en études pendant 3 ans tandis que les femmes privilégient des études pendant 1 à 2 ans après le Master. De même, les hommes entament plutôt un Doctorat (90% contre 79% des femmes) tandis que les femmes sont significativement plus nombreuses à tenter des concours ou intégrer un autre Master.

Entre 6 mois et 30 mois après l'obtention du Master, la part des diplômés en emploi est passée de 23% à 30% puis à 40%, enregistrant ainsi une progression de 74%. Sur les **40%** de diplômés **en emploi 30 mois après le Master** (277 personnes), 65% exercent toujours leur 1^{er} emploi au moment de l'enquête. 35% ont occupé plusieurs emplois.

Sur le marché du travail, les hommes bénéficient de meilleures conditions d'emploi que les femmes tant au niveau du type de contrat (61% des femmes occupent un emploi « stable » pour 72% des hommes) que du statut de l'emploi (74% des hommes sont « Cadres ou équivalents » pour 56% des femmes). Par contre, le salaire net mensuel médian est identique pour les 2 sexes (1670 €).

De même, les diplômés des secteurs « Sciences et technologies », « Mathématiques - Informatique » et « Physique - Chimie » bénéficient de conditions d'insertion très satisfaisantes (emplois stables, temps plein, statut de « Catégorie A dans la fonction publique, Ingénieur, Cadre, Profession intellectuelle supérieure, Profession libérale » et perçoivent les salaires nets mensuels médians les plus élevés).

ANNEXE //

SCHÉMA RELATIF AUX POURSUITES D'ÉTUDES



Légende :

Poursuites d'études l'année indiquée

Pas d'études l'année indiquée

GLOSSAIRE

BTS : Brevet De Technicien Supérieur.

CRPE : Concours de Recrutement de Professeur des Ecoles.

CAPES : Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré.

CAPA : Certificat d'Aptitude à la Profession d'Avocat

CDD : Contrat à Durée Déterminée.

CDI : Contrat à Durée Indéterminée.

CSP : Catégories socioprofessionnelles.

DUT : Diplôme Universitaire Technologique.

DEUG : Diplôme D'études Universitaires Générales.

DU : Diplôme d'Université.

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 recherche.

DESS : Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées. Ce diplôme de niveau Bac + 5 est remplacé par le Master 2 professionnel.

Domaine de formation : les 93 spécialités de Master 2 recherche ont été classées en 10 grands secteurs de formation afin de faciliter la lisibilité de l'analyse.

Emploi « stable » : regroupe les emplois en « CDI », les « Titulaires de la fonction publique », les « indépendants », les « professions libérales », les « chefs d'entreprises ».

Emploi « temporaire » : regroupe les emplois en « CDD », les « contractuels de la fonction publique », les « intérimaires », les « vacataires », les « emplois aidés », les « Volontaires Internationaux en Entreprise ».

Formation initiale : Elle correspond à l'ensemble des connaissances acquises, en principe avant l'entrée dans la vie active, en tant qu'élève, étudiant ou apprenti. La formation initiale constitue la première étape d'un processus de formation/emploi qui va se dérouler tout au long de la vie de l'étudiant.

Reprise d'études : Au-delà de la formation initiale, elle permet aux personnes entrées dans la vie active de continuer à se former tout au long de leur carrière professionnelle afin de s'adapter à l'évolution des techniques et ainsi favoriser leur adaptation au monde du travail.

Médiane : La médiane est la valeur centrale qui partage l'échantillon en 2 groupes de même effectif : 50% au dessus et 50% en dessous.

Population active : nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi.

P.I.S : Profession intellectuelle supérieure

Taux d'insertion : nombre de personnes en emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes en recherche d'emploi) x 100.

Taux de chômage : nombre de personnes à la recherche d'un emploi / (nombre de personnes en emploi + nombre de personnes à la recherche d'un emploi) x 100.

VIE : Volontariat International en Entreprise.